J N Gastonguay 1 janv 1903
602 rue St Jean

23ème ANNEE — NOTRE-DAME DE QUEBEC, DECEMBRE 1903 — No. 5

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis

UN AN..... $2.00
SIX MOIS..... $1.00

Étranger (Union postale.)

UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES "

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 1412

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire — **Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec**

PREMIERE ALLOCUTION CONSISTORIALE

De S. S. Pie X

Au consistoire secret du 9 novembre, où il a créé cardinaux Mgr Merry del Val et Mgr Callegari, évêque de Padoue, Notre Saint-Père le Pape Pie X a prononcé sa première allocution consistoriale.

Après avoir rappelé ses efforts auprès du Conclave pour éloigner de ses épaules la charge du Pontificat suprême, Sa Sainteté a parlé ainsi :

Mais puisqu'il a plu à la volonté impénétrable de Dieu de Nous imposer le fardeau du suprême apostolat, confiant uniquement dans sa grâce et dans son secours, Nous le porterons. Autant qu'il est en Notre pouvoir, Nous sommes décidé et résolu à mettre toute Notre sollicitude et toutes Nos préoccupations à conserver intact et inviolable le dépôt de la foi et à pourvoir au salut éternel de tous ; et, dans ce but, à ne nous épargner jamais aucun labeur, aucune peine.

Et comme il est nécessaire et qu'il importe grandement à l'intérêt chrétien que le Souverain Pontife, dans le gouvernement de l'Eglise, soit et paraisse libre et indépendant de toute autre autorité, en conséquence, ainsi que la conscience de Notre charge et la sainteté du serment auquel Nous sommes tenu, l'exigent, Nous déplorons la très grave offense causée à l'Eglise en cette matière.

Le Saint Père dit ensuite la confiance qu'il a dans les membres du Sacré-Collège pour l'aider, par le conseil et la collaboration, à l'administration de l'Eglise universelle et déclare qu'il aura pour règle, dans tout genre d'affaires, de chercher le secours de leur sagesse et de leur compétence. Puis il définit ainsi la charge apostolique :

Il s'agit ici d'une administration qui s'applique, par dessus les biens passagers d'ici bas, aux biens immortels ; qui, n'étant limitée par aucune frontière, embrasse toutes les parties de la terre ; qui assure, dans tous les ordres de choses, le respect des préceptes évangéliques ; et, enfin, qui étende Nos soins non seulement aux fidèles, mais à tous les hommes en général " pour lesquels le Christ est mort. "

C'est pourquoi, continue le Saint-Père, il est permis de s'étonner que tant de gens, par goût pour les nouvelles (ce qui est dans l'esprit de ce temps), s'efforcent de conjecturer ce que sera la pensée de Notre pontificat. Comme si c'était matière à enquête et chose non évidente de soi que Nous ne voulons et ne pouvons suivre d'autre voie que celle suivie jusqu'ici par Nos prédécesseurs. "Restaurer toutes choses dans le Christ", tel est le dessein que Nous nous sommes proposé ; et parce que " le Christ est vérité ", c'est avant tout le magistère et la prédication de la vérité qui Nous incombe. Aussi Nous appliquerons Nous à ce que la parole simple, claire et efficace ds Jésus-Christ coule toujours de notre bouche et soit inculquée profondément dans les âmes, pour être saintement gardée. C'est cette conservation de la parole de Jésus-Christ que lui même a indiquée comme le principal moyen de connaître la vérité : "Si vous persévérez dans ma parole, vous serez vraiment mes disciples. Et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres". (Joan. VIII, 31-32.)

Pour remplir cette charge de la conservation de la vérité et de la loi chrétiennes, il Nous sera nécessaire de mettre en lumière et de défendre les notions sur les matières les plus importantes, soit celles qui sont innées en nous, soit celles qui nous ont été divinement révélées, et que Nous voyons obscurcies çà et là aujourd'hui et même oubliées ; d'affermir les principes de discipline, d'autorité, de justice et d'équité, si fortement ébranlés de nos jours ; de diriger dans la voie et la règle de l'honnêteté tous et chacun, et non seulement ceux qui obéissent, mais aussi ceux qui commandent, comme étant tous nés du même père, et aussi bien dans la vie publique que dans la vie privée et même dans l'ordre social et politique. Nous savons bien que Nous en offenserons quelques-uns en disant que Nous avons à Nous occuper aussi de la politique. Mais tout appréciateur exact des choses comprendra que le Pontife ne peut séparer du magistère de la foi et de la morale qu'il exerce les choses politiques. En outre, étant le chef et le recteur suprême de la société parfaite qu'est l'Eglise, qui se compose d'hommes, qui est établie parmi les hommes, il doit assurément vouloir l'entretien de rapports mutuels avec les souverains des Etats et les chefs de gouvernements, s'il veut pourvoir à la sécurité de la liberté des catholiques dans toute contrée et partie de la terre.

C'est une disposition innée chez l'homme d'être alléré de la vérité, de l'embrasser quand elle lui est offerte et de la retenir avec amour. Toutefois, il arrive, par un vice de nature, que beaucoup d'hommes ne détestent rien plus que l'annonce de la vérité, attendu qu'elle met à nu leurs erreurs et qu'elle réprime leurs passions. De tous ceux là les objurgations et les menaces ne Nous émouvront nullement, soutenu que Nous sommes par cet avertissement de Jésus Christ : *Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous* (Joan. XV, 18). Faut il d'ailleurs montrer combien sont remplis d'erreurs les reproches dont on poursuit chaque jour malignement la vérité catholique, l'accusant d'empêcher la liberté, de contredire la science, d'arrêter les progrès de l'humanité ?

Assurément, l'Eglise condamne et juge qu'il faut proscrire sévèrement cette licence illimitée de pensée et d'action, pour laquelle n'est sacré le nom d'aucune autorité ni divine ni humaine, pour laquelle aucun droit n'est inviolable, et qui, renversant les fondements de l'ordre et de la discipline, entraîne les sociétés à leur perte; mais cela, c'est la corruption de la liberté, ce n'est pas la liberté dans son sens propre. Quant à la liberté sincère et véritable, à savoir celle qui permet à chacun de faire ce qui est juste et équitable, loin qu'elle la veuille contenir, l'Eglise a toujours soutenu qu'elle était souverainement désirable.

On ne s'éloigne pas moins du vrai quand on dit que la foi s'oppose à la science, alors qu'il est au contraire très exact de dire qu'elle lui est même utile, et grandement. Outre, en effet, que les choses de l'ordre surnaturel ne peuvent parvenir à la connaissance de l'homme sans la foi, il est beaucoup de vérités très importantes dans l'ordre de la nature, que la raison humaine peut sans doute atteindre, mais qu'elle percevra bien plus certainement et plus clairement, avec l'aide des lumières de la foi ; et quant aux autres, il est absurde de soutenir qu'elles puissent se combattre, puisque les unes comme les autres ont même origine et même source, à savoir Dieu lui-même.

Ainsi les inventions du génie, les découvertes de l'expérience, les progrès des sciences, enfin tout ce qui pousse vers les progrès de l'activité humaine, quel motif aurions-Nous de ne pas l'approuver, Nous qui sommes le gardien de la vérité catholique ? Bien plus, tout cela Nous paraît, à l'exemple de Nos prédécesseurs, devoir être favorisé. Mais aussi Nous devons, en raison de la charge apostolique, repousser et réfuter les théories d'une philosophie récente et d'une prétendue sagesse civile dont on veut user pour diriger le cours des choses dans une direction à laquelle s'opposent les prescriptions de la loi éternelle. Et, ce faisant, Nous n'entendons nullement arrêter les progrès de l'humanité, mais empêcher qu'elle se précipite à sa ruine.

Or, ayant entrepris un combat nécessaire pour la vérité, Nous prenons en grande pitié les adversaires et les ennemis de la vérité, Nous les aimons et Nous les recommandons avec larmes à la bonté divine. Car, si ce fut toujours la très sainte loi du Pontificat romain, d'approuver et de défendre ce qui est vrai, ce qui est juste, ce qui est droit, comme de détester et de réprouver ce qui est faux, ce qui est injuste, ce qui est mauvais, ce n'est pas moins une loi de ce Pontificat, d'accorder aux pécheurs la miséricorde et le pardon, et cela, selon l'exemple de son Auteur, qui *pria pour les transgresseurs*

Aussi Dieu, qui *était dans Jésus Christ, se réconciliant le monde*, a-t il voulu que, par les Pontifes romains, principalement, comme étant ses vicaires, fût prorogé pour tous les âges *le ministère de la réconciliation* qui, à cause de cela, doit provenir de leur autorité et de leur juridiction. Quant à prétendre de là que Nous devons Nous réconcilier avec qui que ce soit, ce serait une injure et une appréciation perverse de Notre charge et de Notre devoir, en vertu duquel Nous devons user envers tous d'une paternelle bienveillance.

Nous ne Nous flattons pas, assurément, de pouvoir faire ce que n'ont pu Nos prédécesseurs, que la vérité triomphe partout des erreurs si abondamment répandues et de toute injustice ; mais Nous Nous y emploierons, comme Nous l'avons dit, de toutes Nos forces. Que si Nos vœux ne se réalisent pas pleinement, il arrivera du moins, avec la grâce de Dieu, Nous en sommes assuré, que l'empire de la vérité s'affermira dans les bons, et s'étendra chez beaucoup d'autres, qui ne sont pas mal intentionnés.

Petit examen de conscience

Le 8 décembre, en l'an de grâce 1897, Sa Sainteté Léon XIII, de glorieuse mémoire, adressait une lettre encyclique à ses " Vénérables Frères, les Archevêques, les Evêques et autres Ordinaires de la Confédération canadienne en paix et communion avec le Siège apostolique. "

Cette lettre encyclique commençait par ces mots : *Affari vos.*

Donc, cette encyclique était adressée, non au seul archevêque de Manitoba, ni aux seuls archevêques et évêques du Canada français, mais aux archevêques et aux évêques de tout le Dominion du Canada, depuis l'Ile du Prince Edouard jusqu'à la Colombie anglaise.

Et en parlant aux évêques du Canada, disait Sa Grandeur Mgr Bégin, dans son mandement promulguant l'Encyclique *Affari vos*, "le Pape a parlé à tout le peuple canadien. "

Par conséquent, tout catholique du Canada a le droit, et le devoir surtout, de considérer cette parole pontificale comme s'adressant à lui, personnellement. C'est pourquoi il ne saurait nous être défendu d'examiner ce grave document, de nous demander quels enseignements et quelles directions le Saint-Père nous y donne, et aussi ce que les catholiques du Canada ont fait pour répondre à la voix du Pape, pour réaliser ses vœux.

Après avoir rappelé ce que l'Eglise a fait pour le Canada, spécialement par " ses cohortes de missionnaires " qui ont apporté au Canada, avec l'Evangile, la civilisation la plus brillante, et par les travaux des évêques et du clergé qui ont fondé " en grand nombre", au Canada, "des institutions destinées à la formation morale et scientifique de la jeunesse ", le Saint Père aborde le sujet qui fait l'objet principal de Sa lettre : la question scolaire du Manitoba.

" L'acte d'union (du Manitoba) à la Confédération canadienne, dit le Pape, *avait assuré aux enfants catholiques le droit d'être élevés dans des écoles publiques selon les prescriptions de leur conscience.* Or ce droit le parlement du Manitoba l'a aboli par une loi contraire. C'est une loi nuisible. "

Puis le Saint-Père montre en quoi cette loi est *nuisible :*

" Il ne saurait être permis à nos enfants d'aller demander le bienfait de l'instruction à des écoles qui ignorent la religion catholique ou la combattent positivement, où sa doctrine est méprisée et ses principes fondamentaux répudiés ..... Pareillement, il faut fuir *à tout prix, comme très funestes,* les écoles où toutes les croyances sont accueillies indifféremment et traitées de pair, comme si, pour ce qui regarde Dieu et les choses divines, il importait peu d'avoir ou non de saines doctrines, d'adopter la vérité ou l'erreur. "

Voilà donc l'*école neutre* condamnée, encore une fois, en termes formels, par le Chef infaillible de l'Eglise.

" Vous êtes loin d'ignorer, Vénérables Frères, continue Léon XIII, que toute école de ce genre *a été condamnée par l'Eglise,* parce qu'il ne se peut rien de plus perni-

cieux, de plus propre à ruiner l'intégrité de la foi, et à détourner les jeunes intelligences du sentier de la vérité. "

Et un peu plus loin le Pape dit encore :

" Ce n'est pas au moyen *d'une instruction purement scientifique, ni de notions vagues et superficielles de la vertu*, que les enfants catholiques sortiront jamais de l'école tels que la patrie les désire et les attend. C'est *de choses autrement graves et importantes qu'il les faut nourrir*, pour en faire de bons chrétiens, *des citoyens probes et honnêtes* : leur formation doit résulter de principes qui, *gravés au fond de leur conscience, s'imposent à leur vie*, comme conséquences *naturelles de leur foi et de leur religion*. Car sans religion, point d'éducation morale *digne de ce nom, ni vraiment efficace*... Vouloir des âmes imbues de bonnes mœurs, et les laisser en même temps dépourvues de religion, c'est chose aussi insensée que d'inviter à la vertu après en avoir ruiné la base. Or pour le catholique, il n'y a qu'une seule vraie religion, la religion catholique."

On ne saurait insister avec plus de force sur la nécessité d'*écoles catholiques pour les enfants catholiques*.

Or la première question que nous avons à nous poser, la voici : Sommes-nous, en général, nous, catholiques du Canada, réellement convaincus de l'extrême importance, de l'importance *vitale* de l'école catholique ? Avons nous suffisamment médité cet enseignement que le Saint Père nous a *spécialement donné*, il y a six ans ? Nous sommes-nous assez pénétrés de ses paroles, de la doctrine de l'Eglise qu'il nous expose si lumineusement? L'*école neutre* nous inspire-t-elle l'horreur que tout catholique devrait éprouver pour une institution *pernicieuse* et propre à *ruiner l'intégrité de la Foi ?*

Nous avons bien peur qu'il ne faille répondre négativement à toutes ces questions. Les paroles de Léon XIII ne semblent pas avoir secoué notre apathie à cet égard. Nous ne paraissons pas nous occuper plus sérieusement aujourd'hui qu'il y a six ans de la question qui l'emporte sur toutes les autres : la question scolaire. Nous sommes aussi disposés que jamais à nous livrer au néfaste *laisser-faire*.

Mais, nous dira-t-on, qu'est ce qu'il faut entendre par *école catholique ?*

Ecoutons encore l'enseignement de l'immortel Léon XIII dans son encyclique *Affari vos :*

" De là la nécessité d'avoir des maîtres catholiques, *des livres de lecture et d'enseignement approuvés par les évêques* et d'avoir la liberté d'*organiser* l'école de façon que l'enseignement y soit *en plein accord* avec la foi catholique, ainsi qu'avec tous les devoirs qui en découlent. "

Ainsi, la faculté de donner un peu d'enseignement religieux *après les heures de classe*, ne constitue pas une *école catholique !* En sommes-nous tous bien persuadés ?

Ecoutons encore le Pape :

" Quand donc les catholiques demandent —et c'est *leur devoir* de le demander et de le revendiquer — que l'enseignement des maîtres concorde avec la religion de leurs enfants, ils usent *de leur droit*. Et il ne se pourrait *rien de plus injuste* que de les mettre dans l'alternative, ou de laisser leurs enfants croître dans l'ignorance, ou de les jeter dans un milieu qui constitue un danger manifeste pour les intérêts suprêmes de leurs âmes. "

Qu'on le remarque bien, ce n'est pas là une question *libre* sur laquelle il est permis aux catholiques de différer d'opinion avec le Pape.

" Ces principes de jugement et de conduite, dit Léon XIII, qui reposent sur la vérité et la justice, et qui sont la sauvegarde des intérêts publics autant que privés, *il n'est pas permis de les révoquer en doute ni de les abandonner en aucune façon.* "

Et nous, catholiques du Canada, ne sommes-nous pas portés à les abandonner très facilement ?

Que dit Léon XIII encore ?

Il loue ensuite la conduite des évêques du Canada qui ont protesté ouvertement contre l'injustice commise au détriment des catholiques du Manitoba. *Mais il ne loue pas les fidèles, les catholiques du Canada.* Au contraire, il leur inflige un blâme sévère, il leur fait un reproche qui pour être formulé dans un langage calme n'en est pas moins sanglant. Voici ce terrible passage de l'*Affari vos.*

Pour combattre efficacement la loi nuisible, il aurait fallu l'*entente*, et c'est la *division* qu'on a vue :

" Telle était la cause des catholiques, que tous les citoyens droits et honnêtes, sans distinctions de partis, eussent dû s'associer étroitement pour s'en faire les défenseurs. Au grand détriment de cette même cause, *c'est le contraire qui est arrivé.* Ce qui est plus déplorable encore, *c'est que les catholiques canadiens eux-mêmes* n'aient pas pu se concerter pour défendre des intérêts qui importent à un si haut point au bien commun, et dont la *grandeur et la gravité devaient imposer silence aux intérêts des partis politiques qui sont d'ordre bien inférieurs.* "

On a rarement vu, croyons-nous, le Chef de l'Eglise infliger un blâme aussi sévère et *aussi général* à tout un peuple catholique.

Si, dans cette question des écoles catholiques du Manitoba, il y a eu des catholiques canadiens qui, se mettant au-dessus des intérêts des partis politiques, ont réellement fait leur devoir et *tout leur devoir*, ils sont tellement rares que Léon XIII, qui pesait chacune de ses paroles, ne juge pas à propos de les mentionner. Il parle d'une façon générale et blâme *les* catholiques canadiens !

Et ce reproche, certes, est bien mérité; car nulle part au monde, peut-être, l'esprit de parti ne divise les catholiques plus profondément, plus lamentablement, plus *sottement* que dans notre Canada qu'on proclame volontiers le pays le plus religieux de l'univers.

Si, au moins, depuis que le Pape nous a parlé avec cette juste sévérité, nous avions fait quelque effort réel pour secouer le joug, la tyrannie de l'esprit de parti ; si nous avions *tenté*, au moins, de nous unir, de *nous concerter pour défendre des intérêts qui importent à un si haut point au bien commun*, notre position serait moins humiliante, car nous aurions alors fait preuve de bonne volonté. Mais, hélas ! les reproches du Chef de l'Eglise ne paraissent avoir causé aux catholiques canadiens la moindre émotion salutaire. Voilà six ans que le Pape a parlé, et qu'avons-nous fait pour réparer les fautes du passé ? pour mettre cette question des écoles du Manitoba bien au-dessus des misérables luttes des partis politiques? Rien, absolument rien.

Ne serait-il pas temps d'écouter enfin la voix du Saint-Père ?

Le Pape, après avoir reconnu "qu'il a été fait quelque chose pour amender la loi de 1890 ", nous déclare aussitôt que " la loi qu'on a faite dans le but de réparation (loi manitobaine de 1897 basée sur le soi disant règlement Laurier-Greenway) *est défectueuse, imparfaite, insuffisante.* "

Comment a-t-on pu, en face de cette déclaration catégorique du Pape, que la loi de 1897 est *défectueuse, imparfaite, insuffisante*, soutenir audacieusement, ainsi que des orateurs et des journalistes ministériels l'ont fait, que la question scolaire est *réglée*, que la minorité manitobaine est satisfaite ? C'est que l'esprit de parti aveugle ceux qui en sont imbus jusqu'au point de les empêcher de voir le soleil en plein midi.

La question est *réglée !* Ecoutons encore Léon XIII :

" C'est beaucoup plus (que le soi-disant règlement Laurier-Greenway) que les catholiques demandent et qu'ils ont, personne n'en doute, *le droit de demander*... Il n'a pas encore été suffisamment pourvu aux droits des catholiques et à l'éducation de nos enfants du Manitoba. Or, tout demande dans cette question, et en conformité avec la justice, que *l'on y pourvoie pleinement*..... C'est à quoi l'on doit viser, c'est le but que l'on doit poursuivre avec zèle et avec prudence. "

Et qu'avons nous fait, depuis six ans, en vue de pourvoir *suffisamment* aux droits des catholiques et à l'éducation de nos enfants du Manitoba ? Rien, puisque la question est absolument au même point où elle était le 8 décembre 1897. Pouvons-nous prétendre au titre de *catholiques zélés ?* Assurément non. Le Pape nous déclare qu'il y a *beaucoup plus à faire*, et nous ne faisons *rien !* Il nous recommande la *prudence*, sans doute, mais aussi le *zèle*. Et nous, nous nous contentons d'être *indifférents* et *pusillanimes !*

Puis, une dernière fois le Pape nous met en garde contre la discorde et nous prescrit " l'union des esprits et l'harmonie de l'action ".

Voilà les principaux enseignements, exhortations et directions que Léon XIII donne, dans cette mémorable encyclique *Affari vos*, à *tous* les catholiques du Canada.

Franchement, pouvons-nous dire que nous avons fait le moindre effort *sérieux* pour nous y conformer ?

L'HISTOIRE

D'UN LION ET D'UN OURS

— OU —

Une guerre de conquête manquée

EN TROIS TABLEAUX

PREMIER TABLEAU :— *Le lion part en guerre.*

On a pu lire dans le *Star*, de Montréal, numéro du 17 novembre, une intéressante dépêche de Londres, portant la même date.

Cette dépêche nous apprend que les autorités anglaises viennent de préparer une expédition militaire qui doit être envoyée au cœur du Thibet, peut-être même jusqu'à Lhassa, l'inaccessible ville du Dalaï Lama.

La raison de cette nouvelle expédition militaire est absolument typique : " *To secure more favorable terms of trade with the Thibetans* — pour obtenir des relations commerciales plus favorables avec les Thibétains " !

On prêtait aux révolutionnaires français ce mot féroce qui résumait bien leur conduite : " Sois mon frère, ou je te tue ! " La politique de l'Angleterre, à l'égard des peuples plus faibles qu'elle, peut se formuler ainsi : " *Trade with us, or we will invade your country*— Commercez avec nous, sinon, gare l'invasion ! "

Singulière politique pour un peuple qui vante son esprit chrétien, sa civilisation et son amour de la liberté !

C'est l'erreur protestante qui a faussé, à ce point, l'esprit du peuple anglais.

Pour l'Anglo saxon d'aujourd'hui, matérialisé par le protestantisme, agrandir sans cesse son commerce est devenu le but suprême de la vie. A ses yeux, entreprendre une guerre de conquête, afin de pouvoir trafiquer plus librement et avec plus de profit, c'est la chose la plus naturelle du monde ; et il s'étonne qu'on s'en étonne !

Donc, l'Angleterre se prépare à envahir le Thibet !

Il y a quatre mois, dit encore la dépêche, le gouvernement des Indes envoyait dans le Thibet le colonel Younghusband, à la tête d'une commission politique et commerciale, pour rencontrer des représentants du Dalaï-Lama afin de discuter avec eux les moyens de faire disparaître les entraves qui empêchent le développement du commerce entre le Thibet et les Indes, et de mettre fin à l'attitude des Thibétains que les Anglais regardent comme peu amicale.

Cette commission politique et commerciale, accompagnée d'une escorte militaire, campa sur le territoire thibétain, à un endroit appelé Khamba Jonga, situé à trente milles de la frontière, pour attendre les émissaires du Dalaï-Lama.

Ceux-ci ne vinrent pas, et le Dalaï-Lama fit savoir au colonel Younghusband qu'il ne pourrait pas le recevoir si l'escorte militaire n'était pas retirée.

Au lieu de renvoyer son escorte, Younghusband fortifia son camp, ce qui ne manqua pas d'augmenter les soupçons que les Thibétains nourrissent habituellement à l'égard des étrangers.

Ces soupçons, dit-on, se traduisirent par une sourde hostilité.

Younghusband fut rappelé en toute hâte pour conférer avec le vice-roi des Indes, à Simla; "et maintenant, ajoute la dépêche, *une solution pacifique de l'affaire paraît peu probable !* "

Evidemment, c'est là ce que le gouvernement anglais voulait ; et pour rendre une solution pacifique de l'affaire non seulement peu probable, mais impossible, l'Angleterre a préparé son expédition militaire, dont le commandement est confié au colonel Macdonald. Celui-ci, paraît-il, a reçu l'ordre de se rendre à Gygantz, place importante, située à 90 milles plus loin que Khamba Jonga et à 150 milles seulement de Lhassa.

La dépêche ajoute encore que le gouvernement des Indes a appris que le Dalaï-Lama a l'intention de s'opposer à la marche en avant de l'expédition (ce qui est assez naturel, avouons-le) que des armes ont été distribuées aux Thibétains et que d'autres mesures de défense ont été prises.

Les Thibétains comptent sur l'appui de la Russie, et tout indique, dit la dépêche, que bien qu'il n'y ait eu aucune déclaration formelle de guerre, la résistance opposée à l'expédition Macdonald sera opiniâtre.

"Dans ce cas, conclut délicieusement la dépêche, il est presque certain que Lhassa deviendra l'objectif final vers lequel se dirigera l'expédition anglaise. "

Et voilà comment procède la fière Albion !

Une commission soi disant *politique* et *commerciale* s'avance dans un pays voisin, accompagnée d'une escorte militaire.

Le chef de ce pays ainsi envahi prie le chef de la commission soi disant *politique* et *commerciale* de renvoyer ses troupes, s'il veut parler politique et commerce.

Pour toute réponse, on renforce l'escorte ; on convertit, sans crier gare, la commission soi-disant *politique* et *commerciale* en expédition militaire ; puis, on prend l'univers à témoin qu'une solution pacifique de l'affaire paraît peu probable ! ! Et l'on fait savoir aux gens du pays envahi que s'ils ont le malheur d'opposer de la résistance à l'expédition militaire, celle-ci ira jusqu'à leur capitale ; — en d'autres termes, fera la conquête de leur pays, pour leur apprendre..... à commercer !

Ce conflit anglo-thibétain est d'une simplicité admirable. C'est un pur brigandag qu'on ne cherche pas même à déguiser.

Et voilà l'espèce de besogne à laquelle on convie le Canada et les autres colonies anglaises en les pressant à prendre part *à la défense de l'empire !*

DEUXIÈME TABLEAU : — *L'ours entre en scène.*

Dès le 19 novembre, le *Star* recevait une autre dépêche de Londres dont

voici le principal passage :

"On commence à se demander, à Londres, avec une certaine inquiétude, si cette expédition Younghusband-Macdonald ne provoquera pas un conflit entre la Russie et l'Angleterre."

Il est certain qu'à force de vouloir pousser le *trade*, grâce aux procédés que l'on connaît, John Bull finira par se cogner contre queique chose de plus formidable que les petites républiques sud africaines ou le Mad-Mullah.

TROISIÈME TABLEAU : — *Le lion se retire avec grâce*

Le *Star*, de Montréal, 1er décembre, publie, au sujet de cette affaire, une troisième dépêche de Londres, non moins intéressante que les deux autres. Voici :

"Londres, le 1er décembre: On annonce que le gouvernement n'a pas, actuellement, l'intention de faire avancer l'expédition Younghusband jusqu'à Lhassa, ni même d'occuper Gygantz d'une façon permanente. On croit savoir que cette répudiation de tout dessein sur Lhassa, ou de toute intention d'occuper d'une façon permanente une partie du territoire thibétain, est le résultat de la discussion qui a eu lieu, la semaine dernière, au cours d'une réunion du cabinet, réunion pendant laquelle l'attitude de la Russie à l'endroit de l'expédition a été l'un des principaux sujets mis à l'étude. La presse russe avait vigoureusement dénoncé "l'aggression anglaise" contre le Thibet, et il y a lieu de croire que ces protestations traduisaient fidèlement la pensée du gouvernement russe."

Voilà John Bull dans toute sa beauté !

De toute évidence, ledit John Bull avait bien l'intention de faire la conquête du Thibet ; mais les sinistres grognements de l'ours moscovite lui ont fait.....changer de dessein.

Le lion britannique dévore volontiers les petits et les faibles, mais il a soin de ne pas se mesurer avec les forts. Il pratique avec héroïsme la vertu de prudence.

LA QUESTION OUVRIÈRE

Et les Pouvoirs publics

Salus Reipublicæ suprema lex esto.

La question ouvrière devient de plus en plus angoissante ; et en face d'elle les Pouvoirs publics gardent toujours la même réserve, ou plutôt la même inertie.

Oh ! la réponse nous est connue. Que voulez-vous que l'Etat y fasse ? nous dit-on. Les affaires privées sont des affaires privées. Prétendez vous obliger un forgeron ou un cordonnier à prendre tel et tel auxiliaire, un artisan à louer son travail à tel ou tel patron ? Le moyen, s'il vous plaît, d'empêcher tel fabricant ou tel commerçant à se séparer de collaborateurs qui ne suffisent plus à la besogne ? A votre avis faudra-t-il décréter l'indissolubilité entre l'employé et l'employeur? Non. Ce sont choses où, du moment que les relations juridiques sont respectées, du moment qu'il n'y a pas délit, l'Etat n'a rien à voir.

L'Etat n'a rien y voir ! Voilà un apophtegme propre à nous plaire à nous surtout qui, avec raison, avons une instinctive horreur de l'ingérence de l'Etat dans le domaine des particuliers. Cependant, il nous faut bien reconnaître des droits à ce pauvre Etat, auquel nous imposons tant de devoirs, que nous sommes toujours prêts à rendre responsable de nos mécomptes, et dont nous faisons le bouc émissaire chargé de toutes nos maladresses.

Dans toute société, petite ou grande, l'autorité est la clef de voûte. Son rôle, c'est précisément d'y maintenir la cohésion entre les différents éléments et de les empêcher de se désagréger sous l'influence de forces contraires ; et c'est encore, puisque ces éléments sont vivants, de favoriser l'expansion de leurs énergies et le libre jeu de leurs facultés. En d'autres termes, sa mission est une mission de protection et d'initiative : Donner la sécurité, ouvrir des voies de communication, faciliter les échanges, etc...autant de choses qu'une société particulière ne peut assurer.

Or examinons de près les relations que la question ouvrière peut avoir avec cette mission de l'Etat. Autrefois assurément la question ne dépassait pas le cercle d'une famille ou d'une association ordinaire. On avait des domestiques ou des journaliers ; on les connaissait. Rien de plus facile que de les suivre, de surveiller leur conduite, de les admonester, et de les renvoyer, s'ils persistaient dans leur rébellion. Pas de différends que l'autorité d'un chef de maison ne suffit à régler !

Mais qui ne voit que les conditions ont été totalement transformées par l'apparition de la grande industrie ?

Quel rapport, je vous prie, entre le modeste chef d'une fabrique de porcelaine d'antan et les directeurs de nos sociétés anonymes, de nos compagnies de chemins de fer, de nos trusts, de centres industriels comme Pittsburg ou simplement comme le Sault Sainte-Marie et le Cap Breton ? Ayant tous des centaines ou des milliers d'ouvriers sous leurs ordres, gérant des intérêts d'où dépend la ruine ou la richesse de villes et nations entières, qui niera que de tels hommes ne soient de véritables autorités publiques, des agents essentiels de la prospérité sociale ? qui niera qu'il ne dépende d'eux que le pays tout entier soit peuplé de gens à l'aise ou de gens miséreux, qu'il soit ébranlé jusqu'en ses entrailles par des secousses, comme sont les faillites et les grèves, ou au contraire qu'il s'élance à la conquête des premiers marchés du monde... ?

Dans les vieux pays on ne se figure pas sans terreur le désastre que produirait le chômage des ateliers du Creusot, par exemple, ou simplement une grève d'employés de chemins de fer au cas d'une mobilisation militaire !

Sans autre arme que l'inertie, simplement en refusant le travail de leurs bras une bande d'ouvriers inutilisera les plans du plus habile général, les inventions des canons et des fusils les plus perfectionnés; il décrètera l'asservissement et l'écrasement de son pays. Hélas ! qu'il faille désormais compter avec ce nouveau facteur de victoire ou de défaite, c'est ce que les doctrines socialistes qui envahissent le cerveau du moindre artisan, ne permettent plus de révoquer en doute.

De ce côté-ci de l'Atlantique, et au Canada en particulier, nous nous préoccupons peu des périls de ce genre. Grâce à Dieu, nous n'avons pas encore été contaminés par le microbe du militarisme. Il n'en est pas moins vrai qu'une tâche nous incombe où le problème ouvrier joue un rôle peut-être encore plus décisif. Nous avons à développer un territoire immense et fécond, comme pas un ; nous avons à y introduire une foule d'industries, nous avons à le couvrir de milliers de manufactures, à le sillonner de voies ferrées ; nous avons à creuser nos canaux, à outiller nos ports, à y attirer les navires. Or que les débardeurs se contentent de regarder, les bras ballants à leur côté, les vaisseaux amarrés à nos quais ; que les camionneurs rentrent leurs vehicules dans leurs hangards ; que les équipes d'ouvriers laissent un bâtiment à mi hauteur, à moitié chemin une ligne ferrée : voilà la stagnation non plus seulement de l'entreprise ainsi délaissée, mais des affaires de toute une cité, de toute une province, voire de toute une nation ; voilà les vaisseaux effrayés qui cherchent d'autres ports, les capitalistes effarouchés qui se gardent d'exposer des sommes qu'un simple caprice d'ouvriers déraisonnables peut engloutir dans la faillite ; voilà inutilisées les négociations de nos diplomates pour nous créer des débouchés, ainsi que les efforts de nos agents d'immigration pour nous amener des colons ; voilà la misère installée à des centaines de foyers et la bienfaisance publique mise à contribution uniquement parce que quelques mauvaises têtes s'obstinent, comme feu Garo du bon La Fontaine, à en savoir plus long que leur curé, et à prouver que ce monde ci est mal organisé...

Or devant de tels dangers vous viendrez me dire que l'Etat n'a rien à faire ! Quoi ! parce que le pays risque quelque jour d'être envahi par des étrangers, vous ne trouvez pas excessif que l'autorité publique oblige les jeunes gens à passer les plus belles années de leur vie entre les quatre murs d'une caserne, et, au besoin, à recevoir une balle en pleine poitrine plutôt que de reculer et de ne pas faire un rempart de leur corps à la patrie, et vous pensez que cette même autorité n'a qu'à rester muette quand des *grèves* et des *lock-outs* perpétuels menacent de porter un coup mortel au développement industriel et commercial de ce même pays ?

Evidemment, l'autorité publique a quelque chose à faire ! Le règlement de la question ouvrière entre dans l'orbite de sa mission. C'est tout ce que nous voulions prouver aujourd'hui. Une autre fois nous tâcherons de suggérer *comment elle pourrait s'y prendre.*

UN IMPORTANT DISCOURS

Le 8 décembre, la *Ligue nationaliste*, fondée à Montréal, il y a quelques mois, a convoqué une réunion publique à Québec, au Manège, pour fournir à M. Henri Bourassa l'occasion d'exposer le programme de la Ligue. De cinq à six mille personnes ont répondu à l'appel. Devant ce nombreux et sympathique auditoire, M. le député de Labelle a parlé, pendant plus d'une heure, avec son éloquence ordinaire. Il a été bien écouté et fort applaudi, car M. Bourassa ne parle jamais sans dire quelque chose qui vaille la peine d'être entendu. C'est un de nos orateurs politiques les plus justement estimés. Il a bien des qualités, mais ce qu'on aime surtout chez lui, c'est sa parfaite franchise, sa saine indépendance. Nous n'avons pas l'espace voulu aujourd'hui pour apprécier convenablement ce remarquable discours de M. Bourassa. Nous y reviendrons.

En attendant, nous serait il permis de formuler un vœu : c'est que la Ligue nationaliste fasse entrer dans son programme *la protection des minorités dans toutes les provinces.*

Si le programme de la Ligue avait compris un semblable article, M. Bourassa aurait eu l'occasion de parler de la question scolaire au Manitoba, la plus importante de toutes les questions qui s'agitent en ce moment parmi nous.

Nous aurions bien voulu entendre M. Bourassa nous parler de cette question. Très certainement, il l'aurait traitée à un point de vue élevé, et en se plaçant, comme il le fait toujours, bien au-dessus de l'esprit de parti.

A VENDRE : — Une machine à vapeur de trois forces, avec chaudière, le tout en bon ordre. S'adresser au bureau de la *Vérité*.

Bénédiction du Saint-Père

Le 10 novembre, au lendemain du consistoire, nous avons écrit à Son Eminence le cardinal Merry del Val pour lui offrir nos humbles félicitations et pour prier, en même temps, Son Eminence de vouloir bien transmettre au Saint-Père l'assurance de notre soumission entière aux enseignements et directions du Saint Siège et de notre inviolable attachement à l'auguste personne de Sa Sainteté. Nous sollicitions aussi la bénédiction apostolique. Samedi, le 5 décembre, nous avions le bonheur de recevoir le billet suivant :

"IL CARDINALE RAFFAELE MERRY DEL VAL, SEGRETARIO DI STATO DI SUA SANTITÀ remercie bien sincèrement M. Tardivel de son aimable lettre et s'empresse de l'informer que le S. Père lui envoie sa bénédiction."

"21 novembre 1903."

Cette bénédiction nous est très précieuse, et nous allons travailler, avec plus d'ardeur que jamais, si le bon Dieu daigne nous rendre la santé, à nous en montrer digne, en suivant toujours fidèlement la direction du Saint-Siège.

On commence à comprendre

L'argument que les partisans de l'Etat maître d'école font valoir, c'est que l'électeur illettré est un danger pour la société. Donc, disent-ils, l'Etat a le droit, non seulement de voir à ce que tout le monde soit instruit, mais même d'instruire lui-même tout le monde.

Le sophisme sur lequel repose cet argument commence à frapper l'esprit américain et anglo saxon.

Dans son numéro du 8 décembre, le *Star*, de Montréal, a publié un article sur *L'ignorance des lettres et la corruption politique.*

L'organe anglais cite le *Sun*, de New York, qui déclare que : — "rien ne prouve que l'électeur ignorant (illiterate) soit un moins bon citoyen que l'homme lettré".

Et plus loin le *Sun* dit encore :— "Le mal de l'ignorance (*illiteracy*) chez les électeurs est grandement exagéré. Celui qui sait lire et écrire ne possède pas nécessairement toutes les vertus humaines".

Le *Star* n'est pas loin d'abonder tout à fait dans le sens du *Sun*, et montre, par des faits, que ce sont principalement des gens très instruits qui pratiquent la corruption politique.

Cette vérité, qui se fait lentement jour dans l'esprit américain et anglo-saxon, les penseurs catholiques l'ont toujours proclamée.

L'instruction purement *profane*, la connaissance des lettres et des sciences, sans une solide formation religieuse, au lieu d'être un bienfait, est un très grand danger pour la société.

L'instruction *seule* ne donne pas la vertu; au contraire, si elle n'est accompagnée d'une éducation foncièrement chrétienne, elle est un *moyen* de plus dont l'homme se sert pour faire le mal.

Celui qui ne sait ni lire ni écrire, mais qui n'ignore pas les préceptes de la religion chrétienne, qui connaît et qui pratique ses devoirs envers Dieu, envers son prochain et envers lui-même, sera un excellent citoyen; tandis que celui qui ignore ces choses, sera un mauvais citoyen, tout *savant* qu'on le suppose en matières purement profanes.

Voilà des vérités que l'enseignement catholique a toujours proclamées. Tant mieux, si les non catholiques arrivent enfin à les comprendre !

Mais alors, laissez toute liberté aux catholiques d'avoir leurs écoles *religieuses* pour former de bons citoyens !

LE TRIOMPHE D'UNE INDUSTRIE CANADIENNE-FRANÇAISE

A un mille environ de la pittoresque cité de Chicoutimi, sur la rivière du même nom, une compagnie industrielle, composée exclusivement de Canadiens français, a établi une *pulperie* gigantesque, dans un endroit inculte et dont la beauté sauvage seule attirait naguère les regards.

C'est en 1897 que la "Compagnie de pulpe de Chicoutimi" jeta les fondements d'une première usine devenue bientôt insuffisante. Aujourd'hui, un nouveau moulin, comprenant vingt meules, est en opération à quelques arpents de l'ancien, également en activité. Les deux usines donnent de l'ouvrage à trois cent cinquante ouvriers durant toute l'année, et pendant l'hiver, époque des *chantiers*, l'armée des travailleurs atteint le chiffre de onze cent cinquante à douze cents hommes. Les vingt-neuf meules de ces usines peuvent produire, chaque jour, de cent vingt-cinq à cent cinquante tonnes de *pulpe* sèche. Pour alimenter les meules des deux moulins, pendant douze mois, il ne faudra pas moins de un million cinq cent mille *billots* d'épinette de douze pieds. La bâtisse principale mesure trois cents pieds de longueur sur cent de largeur. C'est une superbe construction en pierre avec une légère mais solide charpente en fer. La chambre des écorceurs, un bâtiment de quatre vingt-six pieds de longueur sur quarante-six de largeur, est séparé du corps principal de l'usine. Les usines de ce moulin monumental reposent sur le roc vif ; en quelques endroits, l'on a creusé jusqu'à quinze pieds au dessous du lit de la rivière Chicoutimi avant d'atteindre le rocher. Afin de s'assurer un *pouvoir d'eau* suffisant, la Compagnie de pulpe de Chicoutimi a fait faire des travaux énormes. Grâce à une écluse extraordinairement puissante, la rivière Chicoutimi est absolument *barrée*. L'eau, ainsi accumulée, est dirigée sur les turbines de l'usine, d'une hauteur de quatre-vingt-six pieds, par un immense tuyau, ou bief d'amont, de sept cents pieds de longueur, et mesurant exactement treize pieds de diamètre. Cette colonne d'eau représente une capacité de six mille forces de chevaux.

Pour bien faire comprendre toute l'importance, au point de vue matériel, de cette entreprise vraiment nationale, disons qu'elle a coûté à la Compagnie de pulpe de Chicoutimi la somme de un million cinq cent mille piastres.

Ajoutons que le génie canadien français seul a présidé à la création et à l'accomplissement de ces vastes travaux, qui honorent les directeurs et le directeur-gérant de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi. Voici les noms de ces hommes éminents : ils méritent d'être inscrits au tableau d'honneur :

MM. Nemèse Garneau, C. L., président, J.-D. Guay, vice-président, J. E. A. Dubuc, directeur-gérant et secrétaire, V.-W. Larue, C. L., Dr J.-A. Couture, Gaspard Lemoine, F. X. Gosselin

MM. Garneau, Larue, Couture et Lemoine sont des québecquois. Les autres directeurs habitent Chicoutimi.

Cette *pulperie* de Chicoutimi, au point de vue matériel, mérite l'admiration des industriels et des hommes de la finance. Mais la valeur de cette entreprise est doublée, triplée, si l'on considère que les promoteurs des immenses usines chicoutimiennes ont voulu créer, et ont de fait créé, une institution nettement catholique.

Le 28 novembre dernier, la Compagnie de pulpe de Chicoutimi a fait bénir ses usines avec une solennité qui avait attiré dans la *capitale du nord* des milliers de personnes venues de Québec, de la région du Saguenay et du Lac Saint Jean.

Le matin, il y eut messe solennelle à la cathédrale de Chicoutimi, où se pressait une foule recueillie. C'est le R. P. Creschmen, Eudiste, qui a fait le sermon de circonstance. Les paroles du missionnaire ont crée une profonde impression sur l'auditoire. Il débuta par ces paroles :

"S'il est un spectacle digne de fixer les regards du ciel et de la terre, c'est bien sans doute celui qu'offrent les sociétés humaines, lorsque, accompagnées par leurs nobles chefs, elles viennent faire hommage des conquêtes de la pensée et des découvertes de la science au Dieu de qui émanent toutes les grandes conceptions et demander pour leurs œuvres à la religion ces bénédictions puissantes qui les élèvent à la dignité d'une chose sacrée. Non, jamais le génie de l'homme ne se montre plus fort et plus grand que lorsqu'il s'incline devant l'éternel foyer d'où lui vient la lumière, et jamais ses ouvrages ne se produisent avec un caractère plus imposant et plus solennel qu'au moment où ils appellent l'intervention d'une puissance supérieure qui leur donne un dernier sceau et une dernière consécration."

Puis l'orateur démontre victorieusement le rôle fécond de l'Église vis-à-vis du Progrès. Et après avoir payé un juste tribut d'éloges aux directeurs si chrétiens de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, il rappelle avec émotion les douleurs de l'exil, et soudain s'écrie d'une voix vibrante :

"L'autre jour, la tête en feu, en proie à une sorte de fièvre, j'errais au hasard dans la campagne majestueusement drapée dans son manteau de neige. Je pensais à la chère France, à tous ceux que j'avais laissés là-bas, au-delà des mers, le cœur en lambeaux, et malgré moi, je sentais une immense tristesse envahir mon âme. Tout à coup, je lève les yeux et qu'aperçois-je ? Le drapeau du Sacré-Cœur flottant sur les bâtiments de l'usine. A cette vue, mon œil s'illumine, une joie débordante succède à la tristesse."

Disons ici en passant que le drapeau national Carillon Sacré Cœur flotte, au poste d'honneur, sur la *pulperie* de Chicoutimi, depuis plusieurs semaines déjà. Le 28 novembre dernier, déclaré fête civique par le conseil de ville de Chicoutimi, l'étendard canadien-français était arboré sur l'évêché, l'Hôtel-Dieu, les usines, la résidence du gérant de la *pulperie*, M. J. E. A. Dubuc, en qui tout le monde salue l'homme de génie doublé du vrai catholique ; le Carillon Sacré Cœur pavoisait aussi plusieurs résidences privées ; nous avons remarqué trois de ces drapeaux sur l'hôtel Château-Saguenay.

Le P. Chrcehmen avait donc raison d'acclamer, du haut de la chaire de vérité, le superbe drapeau qui sera avant longtemps, espérons-le, l'unique étendard des Canadiens français. C'est ce qu'il fit. Après avoir dit que le drapeau qui flotte "c'est l'âme de la patrie qui plane sur nos têtes, son amour qui nous emporte, sa gloire qui nous berce et nous caresse", l'éminent Eudiste apostrophe ainsi le peuple canadien-français :

"Oui, chers Canadiens, soyez fiers de votre drapeau, portez-le haut et ferme et vous serez un peuple grand et fier ; et les autres nations s'inclineront avec respect devant vous en disant : Voici un peuple qui a su rester fidèle à son Dieu, au milieu des épreuves les plus cruelles. voici un peuple qui, après avoir été longtemps sous le pressoir de toutes les douleurs, a su trouver dans sa foi assez d'énergie pour secouer le joug et reconquérir la liberté plus chère que la vie. Voici un peuple qui, pour mieux témoigner sa reconnaissance au Dieu de qui relèvent les trônes et les empires, et pour mieux affirmer sa foi à la face du ciel et de la terre, a choisi pour signe de ralliement le drapeau du Sacré-Cœur. Oui, Canadiens, soyez fiers, mais permettez-nous de partager votre légitime fierté. Ne sommes-nous pas les enfants du V. P. Eudes, le premier apôtre du Sacré-Cœur, ainsi que l'atteste le bref de Rome qui proclame l'héroïcité de ses vertus? N'est-ce pas le V. Eudes qui a composé et chanté le premier office en l'honneur du Sacré-Cœur ? N'est-ce pas le Père Hébert, supérieur général de notre congrégation, et confesseur de Louis XVI, qui a suggéré à ce roi la pensée de consacrer au Sacré-Cœur son royaume, le plus beau, disait-on, après celui du ciel. Ah ! si la France avait été fidèle à ce vœu, elle marcherait encore aujourd'hui à la tête des nations, elle ne serait pas, à l'heure qu'il est, entre les mains d'une poignée de sectaires sans conscience et sans honneur, qui semblent avoir juré de l'ensevelir dans toutes les boues, et les catholiques vraiment dignes de ce nom n'auraient pas la douleur de voir tous les jours, prendre le chemin de l'exil, des religieux dont le seul crime est d'avoir passé, comme Notre-Seigneur, en faisant le bien. Vous, au moins, profitez des leçons de la vieille France, soyez fidèles à cette foi que vous ont léguée vos ancêtres, presque tous d'origine française. Marchez en rangs serrés à l'ombre de votre drapeau, la main dans la main, les cœurs près des cœurs, et ce Sacré-Cœur sera pour vos entreprises une source de bénédictions. Notre Seigneur l'a dit lui-même : Je bénirai les maisons où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée.

"Il sera encore pour vous une source de joie dans vos travaux. Vous le savez, quand le Christ vint sur la terre, ce fut pour être pauvre et travailler, et c'est son cœur qui choisit l'humble condition où il naquit et vécut. Si donc vous aimez à le contempler, il n'est pas possible qu'un jour ou l'autre, il ne vous vienne la pensée de dire : Voilà un Dieu, l'infini, l'innocence même, il gagnait comme moi son pain à la sueur de son front, son cœur aima les dures fatigues et la pauvreté qui humilie, et moi, créature, je dédaignerais cette grande loi du travail qui est la condition de ma vie, et moi, pécheur, je maudirais cette nécessité de l'expiation qui est le chemin de la gloire éternelle. Ah ! mes frères, lorsque le front penché vers la terre, le visage ruisselant de sueurs ou les membres grelottants de froid, les bras paralysés par la souffrance, vous vous surprendrez à la veille de blasphémer, tournez vos regards vers le cœur de Jésus, placé sur votre drapeau, votre pénitence vous paraîtra plus douce, vos peines seront plus fructueuses et plus fécondes, et vous aurez la joie au travail."

Dans l'après midi du même jour, le clergé de Chicoutimi et des environs, M. le Grand Vicaire Belley en tête, se rendait aux usines pour en faire la bénédiction solennelle. Les prêtres et les élèves du Séminaire, les invités et un peuple nombreux, au moins trois mille personnes, remplissaient le vaste établissement, dès une heure. M. le Grand Vicaire adressa une allocution touchante à la foule recueillie, puis il récita les prières de l'Église afin d'assurer le succès d'une entreprise aussi chrétienne que celle de la *pulperie* de Chicoutimi. Le motet *O Cor Jesu* et l'hymne *Te Joseph celebrent* furent chantés avec entrain par les élèves du Séminaire. Pour couronner cette fête, plus imposante qu'on ne saurait le dire, le *Magnificat* fit résonner les voûtes de l'immense édifice. A ce moment, les regards des auditeurs se portaient naturellement sur une belle statue de la Sainte-Vierge, placée dans une niche vitrée, bien en vue, et éclairée à l'électricité. Ah ! quel spectacle consolant, dans un temps où l'on se plaît à dire que la foi diminue et que les flots de l'impiété menacent d'engloutir ce qui a constitué de tout temps la force et le salut des nations !

Au milieu de ce splendide décor saguenayen fraîchement revêtu du blanc immaculé de nos hivers canadiens, marchant à la suite du clergé catholique, guidé chrétiennement par les chefs de sa race, groupé autour de son drapeau national, jamais le peuple canadien français nous était apparu si beau, si fort et si plein de fécondes promesses.

Les grandes fêtes de l'industrie chrétienne n'étaient pas terminées. Le soir, la ville de Chicoutimi offrit un banquet aux directeurs et aux actionnaires de la compagnie de *pulpe*. M. le maire Savard fit princièrement les choses et il doit être félicité pour avoir su donner aux importantes fêtes du 28 novembre dernier tout l'éclat possible.

A ce banquet, l'honorable M. Nemèse Garneau, le président de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, a prononcé un discours qui mérite une mention spéciale. M. Garneau a parlé en financier sérieux, en observateur perspicace, mais aussi en penseur chrétien, en orateur qui parle la bouche ouverte de Dieu, de la Providence et des bénédictions célestes. En passant sur les lèvres d'un homme aussi distingué et aussi sincère, l'idée religieuse est loin de s'amoindrir. Après avoir rappelé que le Bassin de la rivière Chicoutimi n'a pas toujours été ce qu'il est aujourd'hui, un foyer d'activité et de travail, M. Garneau s'est exprimé comme suit :

"Sortie du lac Kénogami, la rivière s'engouffrait dans le lit profond qu'elle s'est creusé depuis des siècles ; en arrivant à Chicoutimi, elle se précipitait par bonds dans la rivière Saguenay. Quelle force hydraulique mise à la disposition de l'homme ! Quelle industrie à développer ! Quel centre d'activité à créer !

"A une époque où nos pouvoirs d'eau et nos forêts menacent de passer en des mains étrangères, nous nous sommes demandé si les capitalistes canadiens-français ne devaient pas descendre dans l'arène pour lutter avec les capitalistes américains dans l'industrie de la *pulpe*. Sans doute le domaine public est ouvert à tous ; il est donné à tous de développer les richesses naturelles que la Providence a jetées avec profusion dans la partie nord de cette province ; mais il semble que les capitalistes américains soient les seuls qui comprennent l'avenir réservé à l'industrie du papier. Nous sommes venus ici pour y élever des usines qui puissent rivaliser avec celles qu'on a érigées dans d'autres parties du pays et qui sont devenues les noyaux de grands centres d'industrie et en même temps des marchés pour les produits agricoles ; nous avons voulu, en faisant fructifier les modestes capitaux que la Providence nous a donnés, répandre le bien-être dans la classe ouvrière et dans la classe agricole.

"Naturellement, ce que nous avons fait ne s'est pas fait sans travail ; nous avons eu à lutter contre bien des difficultés. La nature nous opposait des obstacles qui paraissaient insurmontables: il nous a fallu les ingénieurs les plus habiles pour abaisser les collines, creuser les rochers, retenir la force motrice derrière des digues puissantes et la diriger vers les moteurs qui mettent tout en activité. Les travaux gigantesques qu'ils ont dirigés et qui font l'admiration de tous sont le plus bel éloge rendu à leurs capacités. Leurs efforts ont été puissamment secondés par les architectes qui ont dressé les plans des nouvelles usines et par l'entrepreneur qui les a exécutés."

M. Garneau aborde ensuite la grave question des rapports du Capital et du Travail; il la traite avec une élévation d'idées peu ordinaire. Cette partie du discours du président de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi a sa place ici, en entier :

"Nous ne sommes pas des capitalistes sans entrailles qui voulons multiplier nos richesses en ne tenant aucun compte de l'intérêt de nos ouvriers : ce que nous avons fait dans le passé et ce que nous voulons faire dans l'avenir prouve que nous avons des sentiments plus chrétiens. Nous voulons que tous nos ouvriers gagnent le pain dont ils ont besoin pour nourrir leurs familles. C'est pourquoi, en arrivant ici nous avons relevé les salaires et payé nos employés en argent tous les quinze jours; aujourd'hui, il n'en est pas qui ne gagnent leur piastre par jour ; plusieurs ont des salaires plus élevés. Nous avons donné à nos ouvriers les moyens

de se grouper près de nos usines et nous avons voulu pourvoir à leur éducation morale et religieuse. Une église, confiée aux soins des révérends pères Eudistes, desservira nos employés. Des écoles seront construites, où les enfants puiseront une éducation chrétienne ; rien ne sera négligé pour que nos ouvriers trouvent ici, avec les biens temporels qui soutiennent le corps, ces biens d'un ordre supérieur qui élèvent l'âme de l'ouvrier et lui font accepter avec résignation les durs travaux auxquels le condamne sa condition.

"Nous comprenons, messieurs, les devoirs et les responsabilités que nous impose la loi divine envers nos ouvriers ; dans le passé, nous avons la conscience de n'avoir rien négligé qui pût améliorer leur condition, dans l'avenir, nous prêterons toujours l'oreille à leurs justes réclamations ; nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour contribuer à leur bien-être matériel, et nous seconderons l'autorité religieuse de ce diocèse dans les mesures qu'elle prendra pour leur bien spirituel.

" C'est sur cette entente cordiale entre le Capital et le Travail ; c'est sur le mutuel accomplissement des devoirs de la loi chrétienne par les patrons et par les ouvriers que nous comptons pour réaliser les projets que nous avons formés. Nous avons aujourd'hui une des *pulperies* les plus importantes du monde entier; nous avons pour l'alimenter des ressources presque inépuisables; forts de la protection de Dieu, dont la Providence a béni nos travaux jusqu'ici ; aidés du bon vouloir de tous en livrant nos usines à l'industrie, nous avons la confiance de travailler à la prospérité de Chicoutimi et de bien mériter de la religion et de la patrie."

M. Garneau a aussi exprimé le ferme espoir que le gouvernement fédéral ferait creuser le Saguenay jusqu'à Chicoutimi, afin de rendre le chargement et le déchargement des navires le moins dispendieux possible.

L'honorable M. A. Robitaille, secrétaire de la province, représentait le gouvernement de Québec aux fêtes du 28 novembre. Il a chaleureusement félicité les directeurs de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi qui viennent de couronner une œuvre qui honore notre province et prouve, une fois de plus, que cette dernière n'est pas à la *queue* dans la Confédération.

Plusieurs députés assistaient à la réunion, et un grand nombre de dames prirent part aux réjouissances que nous venons de décrire.

Une forte leçon se dégage de cet événement : c'est que chaque fois que le Canadien français intelligent et instruit est fidèle aux traditions catholiques de sa race, il accomplit de grandes et nobles choses.

C.-J. MAGNAN.

Son Em. le cardinal Merry del Val

Dans notre numéro de novembre, nous avons reproduit, de la *Croix*, de Paris, une courte notice biographique de l'éminent secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Pie X. Nous croyons devoir ajouter à ce premier article quelques notes supplémentaires, puisées à différentes sources.

La nomination de Mgr Merry del Val au poste si important de secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, et son élévation à la pourpre ont été remarquablement bien accueillies dans le monde entier. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur les principaux journaux européens et américains. Quelques critiques, sans doute, se sont fait entendre, et l'on ne doit pas s'en étonner, car il y a des journaux qui condamnent d'avance tout ce que fait le Pape. Cette fois, pourtant, les arguments leur ont singulièrement fait défaut, et les feuilles hostiles se contentent généralement de répéter que le secrétaire d'Etat de Sa Sainteté est très jeune et qu'il n'est pas Italien ! L'*Avanti*, feuille socialiste de Rome, est d'avis que ce choix a été imposé au Pape par les Jésuites ! Dans quelle affaire ne fait-on pas intervenir les fils de saint Ignace de Loyola ? D'autres journaux italiens radicaux déclarent que cette nomination a été très mal vue des cardinaux ! Or dans la lettre que le Saint Père a adressée à Mgr Merry del Val, pour lui annoncer sa nomination comme secrétaire d'Etat, il est dit explicitement que tous les cardinaux consultés reconnaissent que le pro-secrétaire fera un secrétaire idéal !

Pour ce qui est de l'élévation de Mgr Merry del Val à la pourpre, voici ce qu'en dit le Saint-Père lui-même dans son allocution consistoriale :

" Il Nous plaît maintenant, Vénérables Frères, de nous occuper de compléter votre illustre collège, dont Nous avons décidé de conférer l'honneur à deux personnages choisis. L'un, *distingué par vos propres suffrages pendant l'interrègne pontifical*, Nous a donné depuis, en ces quelques mois, des preuves remarquables d'un esprit et d'une intelligence supérieurs et d'une sagesse égale dans la gestion des affaires. "

En effet, il ne faut pas oublier que Mgr Merry del Val avait été choisi, par le Sacré Collège des cardinaux, comme secrétaire du Conclave, poste qui le désignait à l'attention du Pape !

On voit par là quel cas il faut faire de l'assertion, répétée au Canada par le *Soleil*, que les honneurs conférés à Mgr Merry del Val ont suscité " beaucoup de jalousies et de mécontentements ".

Pie X, en choisissant Mgr Merry del Val pour son *premier ministre* a voulu, sans doute, enseigner en acte, par cette première nomination si importante, ce qu'il enseigne en paroles dans sa première encyclique : "Nous le déclarons, **même très ouvertement, Nos préférences sont et seront toujours pour** ceux qui, sans négliger les sciences ecclésiastiques et profanes, se vouent plus particulièrement au bien des âmes dans l'exercice des divers ministères qui siéent au prêtre animé de zèle pour l'honneur divin ".

On a prétendu que Mgr Merry del Val est " avant tout un diplomate ". Le *Soleil* et le *Canada* ont reproduit cette assertion. Nous l'avons dit, dans notre dernier numéro : avant tout Mgr Merry del Val est un homme du bon Dieu, et c'est cette qualité surtout qui a dû le signaler au choix de Pie X.

Sans doute, le nouveau secrétaire d'Etat de Sa Sainteté possède toutes les qualités que doit avoir un diplomate ; mais il s'est toujours voué *plus particulièrement au bien des âmes*. Le zèle sacerdotal, voilà son trait caractéristique ; et c'est par là que son âme ressemble singulièrement à l'âme de Pie X.

Le gros public connaît surtout le cardinal Merry del Val par les postes *diplomatiques* qu'il a occupés. Il a été délégué par Léon XIII au Canada, pour étudier la question scolaire manitobaine ; à Londres, pour représenter le Saint-Père au couronnement du roi Edouard VII. Léon XIII l'avait aussi placé à la tête de l'Académie des Nobles ecclésiastiques, école de formation diplomatique. Voilà, sans doute, ce qui a fait dire que Mgr Merry del Val était *avant tout un diplomate*. La vérité, c'est que pendant ce temps l'âme sacerdotale du jeune prêtre soupirait après la vie du cloître ! Si Mgr Merry del Val n'est pas entré dans un ordre religieux, dans la Société de Jésus, c'est uniquement pour obéir au désir formellement exprimé de Léon XIII !

Ne pouvant se faire religieux, il a toujours consacré beaucoup de son temps, malgré ses multiples occupations, aux œuvres du saint ministère. Voici ce que nous lisons dans une deuxième notice biographique que publie la *Croix*, de Paris, en date du 10 novembre :

" Il y a à Rome, sur la place Saint-Silvestre, un modeste sanctuaire qui a donné son nom à cette place. Léon XIII l'assigna voici seize ans environ aux Paolottini, c'est-dire aux fils du vénérable Paolotti.

" Le vénérable Paolotti nourrissait un ardent désir de contribuer à la conversion de l'Angleterre.

" Les religieux anglais qui desservent l'église de Saint-Sylvestre durant plusieurs mois de l'année voient assister à leurs instructions, avec des catholiques anglais de vieille date, des nouveaux convertis qui cherchent à se raffermir dans la foi, et des non-catholiques de bonne foi qui cherchent la paix de l'âme dans la vérité. Des conversions nombreuses sont ainsi effectuées ou préparées. Tout naturellement, Mgr Merry del Val unit son travail à celui des Paolottini. Plus d'une fois, il prêcha dans l'église de Saint-Sylvestre, et longtemps il y eut son confessionnal. Mais c'est surtout dans le silence de son cabinet de travail qu'il fit connaître et aimer l'Eglise à ces hommes que les Américains appellent des *seekers of truth*. Nombreux sont ceux qu'il aida ainsi à entrer dans l'Eglise romaine.

" Toutes les semaines aussi, camérier particulier ou président de l'Académie ecclésiastique, Mgr Merry del Val allait confesser dans la chapelle de Saint-Georges et des Saints anglais, au pied du Pincio, et dans l'église des Réparatrices de la rue Lucchesi. Mais là encore, ce n'étaient point seulement des catholiques qui venaient chercher la direction de leur vie chrétienne; des membres des confessions protestantes, des Anglaises et des Américaines, surtout, lui demandèrent de les instruire du catholicisme. Ainsi Mgr Merry del Val fut-il amené, voici deux ans environ, à entreprendre une fois par semaine, dans la chapelle des Réparatrices, un cours de religion à l'usage des nouvelles converties. Le prélat *exposait* et ne controversait point. Aucune recherche d'éloquence d'ailleurs dans ses " leçons " : la clarté, une clarté translucide, les caractérisait. Presque toujours, dans l'auditoire, à côté des nouvelles converties, des non-catholiques prenaient place, attirées par la curiosité et aussi par l'ébranlement secret de la grâce ..... Si ces " leçons " eurent des résultats ? on le voit aisément par le ton sur lequel un pasteur anglais, habitant Rome, attaqua Mgr Merry del Val. Celui-ci eût laissé passer les provocations de M. le Docteur Oxenham, si les écrits de celui-ci n'avaient paru ébranler ou émouvoir quelques âmes. Par charité pour elles, au volume de M. Oxenham, *La validité des prérogatives pontificales*, Mgr Merry del Val répliqua par un ouvrage court et substantiel : *The truth of papal claims : La vérité des prérogatives pontificales*. Bien que ce petit volume soit essentiellement une réfutation —courtoise dans sa forme et péremptoire dans son fond — des allégations de M. le docteur Oxenham, il ne laisse pas d'être en même temps un traité apologétique, très clair et richement documenté, expliquant et justifiant par des arguments topiques le droit de Pierre et de ses successeurs à la primauté.....

" Ce travail de conversions vint s'offrir à Mgr Merry del Val sans qu'il l'eût provoqué: c'est à lui que les convertis amenaient leurs anciens coreligionnaires, touchés à leur tour du doute bienfaisant.

"Il en allait tout autrement d'une œuvre, fort discrète, que le nouveau secrétaire d'Etat de Pie X fonda en 1889, et qui est restée la privilégiée de son âme sacerdotale. Tous les dimanches, le prélat passait au n° 69 du Viale del Re une partie de sa soirée. On eût pu le voir alors se mêler aux causeries des jeunes ouvriers qui composaient son association du Sacré Cœur de Jésus. Puis, à la chapelle, où il les réunissait tous (ils sont une centaine qui s'étagent de 15 à 25 ans), il leur donnait, avant la bénédiction du Saint Sacrement, une courte instruction. Œuvre de persévérance, œuvre de formation chrétienne surtout et de zèle apostolique, l'association n'a pas laissé d'être féconde. "

Mgr Merry del Val, d'abord collaborateur du Père jésuite de Mandato, puis nommé par Léon XIII consulteur de la commission cardinalice instituée en 1902 pour la préservation de la foi à Rome, s'est dépensé, sans compter, pour cette œuvre destinée à neutraliser l'âpre propagande que fait l'hérésie protestante dans la Ville des Papes.

Mentionnons aussi ce fait tout à l'honneur du jeune prélat. A la mort du cardinal Vaughan, Mgr Merry del Val, qui appartenait officiellement au clergé de Westminster, fut porté sur la double liste—des évêques et du clergé —pour l'archevêché de Westminster ! C'est dire quelle affectueuse estime il avait inspirée aux catholiques anglais.

Nous avons lu, avec peine, dans une revue française, ordinairement bien inspirée, une notice biographique de Mgr Merry del Val où ce prélat était représenté comme un ambitieux, cherchant à *faire sa carrière*. Rien de plus faux, de plus injuste. Mgr Merry del Val, à l'exemple de Pie X, n'a jamais cherché les honneurs ; au contraire, il a fait ce qu'il a pu pour les éviter. Le trait suivant, que rapporte le correspondant romain de la *Semaine religieuse*, de Montréal, (16 novembre) en fait foi :

" Quand Léon XIII le nomma président de l'Académie ecclésiastique, lui ouvrant ainsi ce que l'on appelle la carrière, Mgr Merry del Val accepta à contrecœur cette charge. Il aurait voulu conserver sa liberté, pour pouvoir suivre les inspirations de son cœur qui le portaient vers la vie religieuse. Mais le pape parlait. Sa volonté était l'expression de la volonté divine : le prélat donna son consentement, ne faisant que la difficulté de son jeune âge et de son peu de préparation à cette présidence. Le pape ajoutant qu'il le nommerait archevêque, Mgr Merry del Val le pria de n'en rien faire. " J'accepte la présidence parce que c'est une charge; que Votre Sainteté me permette de refuser la dignité archiépiscopale parce qu'elle est un honneur ". Léon XIII ne répondit rien. Mais, à quelques jours de là, il faisait appeler l'ambassadeur d'Epsagne, M. Merry del Val, père du prélat. Introduit en sa présence, l'ambassadeur remarqua sur la figure du Souverain-Pontife un air sévère qu'il ne lui connaissait point. Interdit, il se demandait en quoi il avait pu déplaire à Sa Sainteté, quand le pape lui dit d'un air sérieux : "Excellence, je vous ai fait appeler parce que je suis mécontent de votre fils qui refuse d'exécuter mes ordres ". L'ambassadeur, en entendant ce reproche, qu'il était loin de soupçonner, répondit au Souverain-Pontife qu'il se demandait en quoi son fils avait pu lui désobéir ; ce devait être certainement contre sa volonté et ses intentions, car il pouvait assurer le Très-Saint-Père qu'il n'avait pas de sujet plus attaché au Saint-Siège et à sa personne que le camérier secret Merry del Val. Léon XIII voyant la confusion de l'ambassadeur changea immédiatement d'attitude et, avec un sourire qui éclaira subitement sa physionomie si sérieuse quelques instants auparavant, répondit : " Ne vous inquiétez pas, Monsieur l'ambassadeur ; je veux faire votre fils archevêque et sa modestie lui fait refuser cet honneur. Je compte que votre autorité le lui fera accepter ". Bien entendu, M. Merry del Val le promit ; et ce fut certainement pour son cœur de père une douce consolation de voir que son fils refusait, non point de travailler pour l'Eglise, mais d'être honoré par elle. "

Voilà le nouveau secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Pie X ! Qui osera dire qu'il n'est pas souverainement digne d'occuper ce poste éminent ?

Nous avons cru devoir entrer dans ces détails, parce que nous savons que dans quelques cercles politiques et même religieux du Canada, il existe de très injustes préventions, de sourdes inimitiés contre Son Eminence le cardinal Merry del Val. En certains milieux, on s'attendait à la disgrâce de

ce prélat après la mort de Léon XIII ; et l'on a été stupéfait de le voir, sous Pie X, monter encore davantage, monter jusqu'au premier rang. Il n'y avait pourtant pas lieu de nourrir de tels sentiments. En se dépouillant de l'esprit de parti et en jugeant les événements avec calme, sans passion, on aurait pu se convaincre facilement que Mgr Merry del Val était destiné, par ses vertus et ses talents, à prendre bientôt une place importante dans le gouvernement de l'Eglise universelle.

Le dernier brigandage

C'est l'affaire de Panama, et le brigand, c'est le gouvernement de Washington.

Dans notre numéro de novembre nous avons signalé, sommairement, l'insurrection dans l'isthme de Panama, contre le gouvernement colombien, et la proclamation d'une république indépendante ; et nous avons ajouté que ce n'était pas un jugement téméraire de penser que l'Oncle Sam avait mis la main à la pâte.

Nous ne nous trompions pas : il est avéré, aujourd'hui, que cette "révolution" a été cuisinée à New York, avec la connivence du président Roosevelt et de son secrétaire d'Etat, M. Hay.

Il ne faut pas y voir un soulèvement général de la population de l'Isthme contre le gouvernement central de Bogota ; mais un simple coup de main organisé par quelques frères maçons : coup de main dont le F.·. Roosevelt s'est empressé de reconnaître la légitimité, avec une hâte tellement indécente qu'elle a scandalisé bon nombre de citoyens des Etats-Unis.

Chez nos voisins, on n'est pas, généralement parlant, trop scrupuleux sur les moyens que le gouvernement emploie pour arrondir le domaine de l'Oncle Sam ; mais un certain nombre aiment encore que l'on observe les usages diplomatiques en honneur chez les peuples civilisés.

Or le F.·. président Roosevelt, dans cette affaire de Panama, s'est montré, non pas un homme d'Etat qui sait, tout en dépouillant le voisin, tenir une ligne de conduite plausible ; mais un simple brigand, doublé d'un *cow boy*.

C'est le *rough-rider* qui a pris le dessus, dans cette circonstance, chez le président Roosevelt, et il a assommé la faible république colombienne avec une brutalité digne du *far west*.

La "révolution" ayant été organisée à New York, des navires de guerre des Etats Unis étaient dans les eaux colombiennes pour empêcher le gouvernement de Bogota de faire la moindre tentative de supprimer l'insurrection et de rétablir son autorité dans l'Isthme.

Hands off ! s'est écrié le président Roosevelt à la république *sœur* de la Colombie ; n'essayez seulement pas de maintenir l'intégrité de votre territoire ; j'ai reconnu la nouvelle République, le lendemain de sa naissance.

Cette action du président Roosevelt, s'il s'était agi d'une nation en état de se défendre, aurait entraîné les Etats-Unis dans une guerre. Mais la faible république colombienne, que peut elle faire contre le colosse yankee ?

Le président Marroquin a protesté, avec beaucoup de force et de dignité, auprès du sénat de Washington et des gouvernements européens, contre cette violation inouïe du droit des gens. Mais aujourd'hui, dans ce siècle de *haute civilisation*, qui s'occupe des protestations des faibles et des petits ? Personne. Aussi, les principaux gouvernements européens ont-ils suivi l'exemple du gouvernement de Washington en reconnaissant la république de Panama, qui a poussé comme un champignon, dans une nuit.

Et pourquoi cette violation du droit des gens ? Tout simplement parce que la chambre colombienne avait refusé de ratifier le traité conclu entre le gouvernement de Washington et celui de Bogota, au sujet de la construction du canal de Panama.

La chambre colombienne n'avait pourtant fait qu'user d'un droit indiscutable. Elle a jugé ce traité peu avantageux pour la Colombie ; et elle l'a jeté au panier, comme le sénat de Washington l'aurait fait, si la chambre haute des Etats-Unis avait estimé que ce marché n'était pas favorable à la grande république.

Voilà l'explication du crime international qui vient de se commettre.

Le gouvernement de Washington, sachant qu'il pourrait obtenir de la nouvelle république de Panama ce qu'il n'avait pu obtenir de la Colombie, a fait organiser la "révolution", a empêché la Colombie de la supprimer, et a reconnu, sans vergogne, le nouvel Etat, sans un jour de délai !

Lors de la guerre de sécession qui a éclaté aux Etats-Unis, en 1861, et qui a duré quatre ans, le gouvernement anglais était fortement sollicité de reconnaître la Confédération des Etats du Sud qui avait son gouvernement régulièrement établi à Richmond. Le gouvernement de Washington s'est montré fort scandalisé de voir que les Anglais *songeaient* seulement à commettre pareille infraction au droit des gens ! Quoi, reconnaître un gouvernement insurrectionnel, une Confédération qui prétend soustraire une partie du territoire des Etats Unis à l'autorité du gouvernement de Washington ? Proclamer le droit à la *sécession* ! Quelle horreur !

Et si l'Angleterre avait reconnu la Confédération des Etats du Sud et traité avec le gouvernement de Richmond, le gouvernement de Washington aurait considéré cette reconnaissance comme une déclaration de guerre !

Et aujourd'hui, le gouvernement de Washington fait exactement ce qu'il défendait à l'Angleterre de faire, il y a quarante ans ; et il le fait avec brutalité, dans des circonstances on ne peut plus louches, pour un motif sordide, dans un but de spoliation !

A la date du 15 novembre 1902, la *Semaine religieuse*, de Québec, publiait ce qui suit, au sujet du F.·. Roosevelt :

"Ce président Roosevelt, nous l'admirons chaque jour davantage. Sage, prudent, juste et impartial, il nous paraît être presque un président idéal des Etats-Unis."

Nous sommes peut être trop curieux, mais, vraiment, nous voudrions bien savoir si le révérend directeur de la *Semaine religieuse*, de Québec, est toujours du même avis !

LA LOGE L'EMANCIPATION

La *France chrétienne*, qui s'est fait une spécialité des questions maçonniques, publie une liste complète des "délégués au Convent du Grand Orient de France en 1903". *Le Croisé*, dans la *Croix*, de Montréal, 6 décembre, relève, dans cette liste, ce qui suit :

"342. Montréal. L'Emancipation. Flandrin sculpteur-décorateur."

Cela veut dire que la loge l'*Emancipation*, de Montréal, Canada, s'est fait représenter au dernier Convent du Grand Orient de France par un nommé Flandrin—nom prédestiné. Cela veut dire encore, comme le fait remarquer *Le Croisé*, que les petits *fils de la veuve* de Montréal sont bien de la famille antichrétienne d'outre-mer et que la loge l'*Emancipation*, de Montréal, est en pleine activité et nullement en sommeil.

L'existence de cette loge l'*Emancipation*, à Montréal, relevant du Grand Orient, de France, explique bien des choses !

CE QU'IL FAUT ATTENDRE DES PARTIS

Certains catholiques du Canada semblent nourrir l'espoir que si le parti libéral conservateur ou *bleu* arrive au pouvoir, à Ottawa, la question brûlante des écoles du Manitoba sera réglée. Nous prions ceux-là de lire et de méditer la déclaration suivante que *The Gazette*, de Montréal, l'un des principaux organes de l'opposition, a publiée dans son numéro du 3 décembre, page 4, colonne 3 :

"Quelques journaux prétendent que si les conservateurs arrivent au pouvoir à la suite des prochaines élections fédérales un nouveau Remedial Bill, pour le Manitoba, sera présenté et adopté. C'est un ennemi qui a dû mettre un tel bruit en circulation —*Some enemy must have originated such a report.*"

On a bien lu, n'est ce pas ? C'est un *ennemi* du parti *bleu* qui a dit chose semblable !

Ne serait-il pas temps que les catholiques du Canada cessassent de compter sur les partis politiques pour le règlement de la question des écoles du Manitoba ?

De 1890 à 1896, le parti libéral conservateur a été en position de rendre justice à la minorité manitobaine, ayant le pouvoir fédéral en main. Il a tout simplement gâché la question.

En 1896, M. Laurier est arrivé au pouvoir en promettant solennellement de régler la question, *à la satisfaction de tout le monde, dans six mois.*

Voilà sept ans et demi qu'il est au pouvoir, et la question n'est pas encore réglée !

M. Laurier a donc obtenu le pouvoir sous de *faux prétextes*, car il n'a seulement pas *essayé* sérieusement de tenir sa promesse.

Il s'était engagé, pendant la campagne électorale de 1896, à nommer une commission à la tête de laquelle il devait mettre sir Oliver Mowat. Au lieu de nommer cette commission, il a envoyé à Manitoba son collègue, M. Tarte, qui, sans même consulter les représentants attitrés de la minorité, a bâclé, en cachette, avec les persécuteurs, un arrangement que le Pape Léon XIII a déclaré "*défectueux, incomplet, insuffisant.*"

Et depuis la question n'a pas fait un pas !

Et le parti libéral-conservateur refuse de s'engager à régler la question s'il revient au pouvoir !

Et certains catholiques du Canada ne sont pas encore dégoûtés des partis politiques !

Le Thanksgiving Day

M. François Veuillot, dans l'*Univers*, en date du 27 novembre, prend au sérieux le *Thanksgiving Day*, de nos voisins, les Yankees. Il dit :

"Grande fête religieuse et nationale, aujourd'hui, sur l'autre bord de l'Atlantique. C'est au 26 novembre, en effet, que le président Roosevelt a fixé les prières publiques. En ce jour, les Etats Unis reconnaissent officiellement la souveraineté de Dieu sur les peuples et implorent, *avec humilité* (sic !), sa protection."

M. François Veuillot nous permettra de lui dire qu'il a tort de prendre l'Oncle Sam au sérieux en cette occasion.

Le *Thanksgiving Day* de nos voisins est du pur *cant* que les Yankees ont hérité des Anglais.

La reconnaissance officielle de la souveraineté de Dieu, pour ces matérialistes enragés *quorum Deus venter est*, selon l'énergique parole de saint Paul, consiste dans l'immolation, d'après la plus récente statistique, de *six millions de dindons* sur l'autel du dieu de la bonne chère.

Le président Roosevelt a recommandé aux citoyens de se rendre dans les églises pour remercier Dieu de ses bienfaits ; et les journaux nous apprennent qu'il n'y est pas allé lui-même !

De grâce, confrères de France, ne prenez pas au sérieux le *Thanksgiving Day* des Yankees !

La question des écoles n'est pas réglée

Nous lisons dans la *Croix*, de Montréal, une intéressante reproduction des *Cloches de Saint Boniface*, organe officiel du diocèse de Mgr Langevin.

Cette revue déclare que les catholiques du Manitoba occupent une position fort anormale : dans les centres catholiques ils sont obligés d'éluder ou de violer la loi pour donner à leurs écoles un cachet catholique ; dans les centres mixtes, ils sont écrasés par une double taxe scolaire, celle que la loi leur impose et celle qu'ils doivent s'imposer eux-mêmes pour maintenir leurs écoles séparées.

Les *Cloches* font un appel aux catholiques du Dominion, les conjurant de s'unir pour forcer les gouvernants à régler cette question.

L'esprit de parti empêchera cet appel d'être entendu.

Cet esprit néfaste a été plus fort que la voix du Pape Léon XIII !

Si l'on veut que la question des écoles manitobaines se règle, il faut commencer par remplacer l'esprit de parti par l'esprit d'équité.

ORONHYATEKHA

L'autre soir, les Forestiers indépendants, de Québec, offraient un banquet à M. J. I. Lavery, l'un des chefs de l'Ordre dans la province de Québec.

L'*Evénement*, de Québec, en date du 26 novembre, nous apporte un long compte rendu du discours que M. Lavery a prononcé en cette circonstance.

M. Lavery, avec son enthousiasme bien connu, a beaucoup vanté l'Ordre, sa prospérité, sa puissance. La Haute Cour de la province de Québec, dit-il, est la seconde en importance dans l'Ordre entier, et vient immédiatement après la Haute Cour de l'Etat de New York. Elle prétend occuper bientôt la première place.

M. Lavery, son enthousiasme grandissant à mesure qu'il parlait, a beaucoup vanté aussi le Chef suprême de l'Ordre, le Dr Oronhyatekha. Au dire de M. Lavery, cet Iroquois est un homme extraordinaire. "C'est une des grandes personnalités de l'époque", a t il dit. Et encore : "Cet homme est un génie. Il a le génie du tact, de la *réclame*, (sic !) de l'enthousiasme". M. Lavery a même cité ce mot d'un confrère aussi enthousiaste que lui : "Si, lors du décès de sir John A. Macdonald, le parti conservateur avait choisi Oronhyatekha pour chef, il serait encore au pouvoir et il le serait pour longtemps."

Pendant que M. Lavery était à vanter son chef, il aurait dû donner tous les titres que possède le grand Oronhyatekha à l'admiration, et surtout à la *confiance* des catholiques de ce pays.

Dans la *Vérité* du 26 janvier 1895, nous avons énuméré ces titres, en nous appuyant sur une autorité peu suspecte : celle du *Canadian Craftsman and Masonic Record*, organe officiel de la franc-maçonnerie, publié à Port Hope, Ontario.

Indiquant soigneusement l'année et la page du *Craftsman* où nous puisions nos renseignements, nous avons consta-

té que le Dr Oronhyatekha est 33e, 90e et 96e, c'est-à dire qu'à cette époque (il s'agissait du *Craftsman* de 1883) il avait déjà atteint le dernier degré des trois rites maçonniques : Ecossais, Misraïm et Memphis.

Nous appuyant toujours sur le même *Craftsman*, nous avons constaté, de plus, que le Dr Oronhyatekha était rangé parmi les *leading and energetic masons* du Canada. En d'autres termes, il est imbu de l'*esprit* maçonnique.

Enfin, dans le *Craftsman* de 1884, page 371, nous avons trouvé de nouveau le nom de ce même Dr Oronhyatekha. Ici il figure comme membre très haut gradé de la *Rosicrucian Society of Canada*, sorte de haute franc-maçonnerie, croyons-nous, une espèce d'arrière-loge très *select*.

Nous le demandons, encore une fois, aux gens sérieux : Est-il prudent pour des catholiques de s'enrégimenter dans une société *fraternelle* ayant un tel chef ?

Nous le savons bien, peu de nos compatriotes prêteront la moindre attention à nos paroles : les millions de l'Ordre indépendant des Forestiers possèdent une force d'attraction qui l'emporte sur la vertu de prudence. Mais s'il arrive un jour que cette société soit nommément condamnée par l'Eglise, comme l'ont été des sociétés similaires, nous ne voulons pas que les imprudentes victimes du rusé Oronhyatekha puissent dire : personne ne nous avait dit que cet homme était un franc-maçon haut gradé (1).

(1) Il est bon de transcrire ici ce que dit le Rev. Peter Rosen, dans son récent ouvrage : *The Catholic Church and Secret Societies*, page 220, en parlant des différents Ordres Forestiers : " Tous les Ordres des Forestiers sont des enfants de la Fraternité maçonnique — One and all of the Foresters Orders are children of the masonic Fraternity. "

BIBLIOGRAPHIE

La Ligue de l'Enseignement

HISTOIRE D'UNE CONSPIRATION MAÇONNIQUE *à Montréal.*—Tel est le titre d'une élégante brochure de x-110 pages que vient de publier M. Henri Bernard, de Notre-Dame des Neiges-Ouest.

Nos lecteurs connaissent déjà le caractère suspect de la Ligue de l'Enseignement, organisée, il y a un an, à Montréal; car la *Vérité* a été le premier journal du Canada à jeter le cri d'alarme et à mettre le public en garde contre ce " bloc enfariné ".

Dans cette brochure, M. Bernard déchire tous les voiles et montre la Ligue de l'Enseignement sous son véritable jour. Après avoir prouvé clairement, par des documents indiscutables, que la Ligue de l'enseignement à Montréal *est affiliée à la Ligue de l'Enseignement en France*, et que c'est à l'*Oncle* Herbette que nous devons cette fondation, M. Bernard nous montre le caractère antireligieux, maçonnique de la Ligue-mère en France. Cette Ligue est de la maçonnerie pure et a été formellement condamnée par Pie IX et Léon XIII.

Cette brochure, d'une grande importance, est bien écrite, bien agencée, et devrait dessiller les yeux des plus optimistes en leur faisant toucher du doigt l'œuvre maçonnique qui s'accomplit au milieu de nous

Nous félicitons M. Bernard de son travail et nous souhaitons que sa brochure soit beaucoup lue.

Nous devons, toutefois, signaler une erreur que commet l'auteur et faire une réserve.

Le Grand Orient de France ne compte qu'*une* loge au Canada, non point *deux* : la loge l'*Emancipation*. La loge des *Cœurs-Unis* travaille, il est vrai, en français, mais elle relève de la Grande Loge de Québec. Cette même erreur s'est glissée dans un article, d'ailleurs excellent, de la *Croix*.

La réserve que nous devons formuler, c'est au sujet du système de l'instruction publique de la province de Québec. Ce système est loin de mériter l'éloge sans réserve que M. Bernard en fait. Sans doute, les sectaires trouvent nos écoles bien trop catholiques et voudraient en bannir tout enseignement religieux. Mais il n'en est pas moins vrai que notre organisation scolaire repose sur de faux principes que les maçons n'auraient qu'à appliquer dans toute leur rigueur pour produire un effet désastreux.

Sainte Colette de Corbie

Tel est le titre d'un livre de x-333 pages que vient de composer notre collaborateur M. Alphonse Germain, et que publie la librairie Charles Poussielgue, 15 rue Cassette, Paris VIe.

Les lecteurs de la *Vérité* qui connaissent le style attachant, la vaste érudition, la foi vive de M. Germain voudront bien se procurer cette *Vie* dont la lecture est aussi agréable qu'instructive et édifiante. L'histoire de sainte Colette est vraiment merveilleuse, et M. Germain la raconte avec une conviction et une chaleur communicatives. Aussitôt que nous aurons un peu plus d'espace à notre disposition nous ferons quelques extraits de ce beau livre.

Souscriptions pour le Drapeau

Nous aurions dû rendre compte, plus tôt, des sommes que nous avons reçues, et dont nous avons accusé réception dans le journal, pour la propagande du Drapeau Carillon-Sacré-Cœur. Nous avons versé cet argent entre les mains du trésorier du comité de propagande fondé à Québec, le printemps dernier. Les pièces justificatives que voici en font foi :

Reçu de J.-P. Tardivel cent onze piastres et 80 *cts* étant le chiffre total des souscriptions reçues par lui pour l'œuvre du drapeau national canadien-français portant l'emblème du Sacré-Cœur.

Québec le 14 avril 1903.

(Signé) CY. TESSIER,
trésorier du comité de Québec.

Québec le 1er juin 1903.

Reçu de M. J.-P. Tardivel, la somme de cinq piastres et cinquante *cts*, souscriptions au fonds de propagande du Drapeau national, de la part de M. le curé J. E. Pelletier, de Saint-Alexis de Matapédia (cinq piastres) et de M. l'abbé V. Lavergne, de Montmagny, (cinquante *cts*).

(Signé) CY. TESSIER.

Ce sont là les dernières souscriptions reçues par nous. Si d'autres de nos lecteurs veulent souscrire, nous nous chargerons volontiers de remettre leurs offrandes à M. le trésorier du comité.

ÇA ET LA

La cause de Jeanne d'Arc

Nous lisons dans la *Vérité française*, à la date du 29 novembre :

Mgr l'évêque d'Orléans a reçu de M. le postulateur de la cause, en cour de Rome, la dépêche suivante :

" Rome—Mercredi, 25 novembre.

" J'ai la joie de communiquer à Votre Grandeur l'heureuse nouvelle : ce matin le Très Saint-Père a reconnu l'*héroïcité* des *vertus* de la vénérable Jeanne d'Arc.

" La lecture du décret est fixée au mercredi 6 janvier 1904.

" Mes respectueux hommages.

" HERTZOG. "

—o—

Pie X veut le plain-chant

On lit dans la *Vérité française*, 30 novembre, l'importante information suivante qui sera un véritable soulagement pour plusieurs :

" A l'occasion de la fête de saint Jean Berchmans, qui devait être célébrée, cette année, avec un éclat particulier à l'église Saint-Ignace, à Rome, le Pape a fait savoir son désir qu'on remplaçât la *musica scelta* en usage à Saint-Ignace, par une bonne exécution du plain-chant grégorien. "

Ah ! si le Saint-Père Pie X peut réussir à bannir la *musica scelta* — la musique profane — des églises du monde entier, il faudra, pour ce fait seul, bénir son nom jusqu'à la consommation des siècles !

—o—

La dispense de l'abstinence pour le 1er janvier 1904

L'*Osservatore Romano* publie l'avis officiel suivant :

" Le 1er janvier 1904, fête de la Circoncision de Notre-Seigneur Jésus-Christ, étant un vendredi, S. S. le Pape Pie X a daigné dispenser pour ce jour-là les fidèles de tout l'univers catholique de la loi ecclésiastique de l'abstinence. "

Ajoutons que la dispense du jour de Noël est de droit commun.

—o—

Le satanisme en France

La *Croix*, de Paris, en date du 2 décembre, fait l'extrait suivant du *Bulletin de la libre-pensée* :

" En purifiant Satan de la longue calomnie des siècles et en le dépouillant du dégoûtant et ridicule vêtement dont la superstition et la haine l'avaient affublé, l'orateur a rendu à l'archange sa beauté et sa grandeur. Il est temps que la libre-pensée, dont le principe est la rébellion contre l'autorité du dogme et de la révélation, donne à ce principe tout le développement logique dont il est capable, et que, rejetant sous des formes multiples, le principe divin de l'autorité en opposant le droit humain au droit divin, il crie : *Dieu est mort : Vive le diable !* "

Comme on le voit, le satanisme doctrinal existe bien réellement !

—o—

Les connaissances géographiques du " Soleil "

On lit dans les *Actualités* de l'organe libéral de Québec, numéro du 9 décembre :

" Le Vésuve et ses menaces continuelles attirent les savants avides d'arracher à ce dangereux VOISIN DE LA VILLE ETERNELLE quelques-uns de ses secrets. "

Comme le Vésuve se trouve à huit kilomètres de Naples, il faut supposer que, pour le rédacteur du *Soleil*, c'est cette ville qui est la Ville Eternelle... Ou bien, il s'imagine que le célèbre volcan est situé dans les environs de Rome !

—o—

Joli mot du cardinal Merry del Val

La *Croix*, de Paris, 10 novembre, nous rapporte un mot exquis du nouveau secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, Son Eminence le cardinal Merry del Val. Le jour de son élévation au cardinalat, entouré de son père et de sa mère et d'une nombreuse assistance, il reçut les cérémoniaires et il répondit en termes émus à la lettre, lue par Mgr Della Chiesa, lui annonçant officiellement le grand honneur à lui conféré par Sa Sainteté Pie X. Entre autres choses, il dit : " Le Pape, si attrayant par sa modestie, a voulu être modeste jusque dans le choix de son secrétaire d'Etat. "

—o—

C'est la maison de Dieu !

Quand le Pape descend dans la Basilique de Saint-Pierre, la foule l'acclame bruyamment. Du temps de Léon XIII, on paraît avoir laissé faire la foule, et acclamer le Souverain Pontife, même dans le temple, est devenu une coutume difficile à faire disparaître. Pie X s'y applique pourtant, et il finira par faire cesser cet abus. Quand on l'acclame dans la Basilique il fait signe de la main de se taire, et l'on peut lire sur son visage le grand déplaisir que ces cris lui causent. " C'est la maison de Dieu, dit-il, et on n'y doit entendre que la parole de Dieu. "

Pie X se montre chaque jour de plus en plus grand.

—o—

Une tache dans le " Soleil "

Nous lisons dans le *Soleil*, 14 novembre :

" La *Vérité* reproche au *Soleil* d'avoir reproduit un article de la *République Française* sur Mgr Merry del Val.

" Il est bon de dire que c'est de l'*Univers*, le grand organe catholique de France, que nous avons emprunté cette reproduction. Nous ne recevons pas la *République Française*. "

Toujours inexact, ce bon *Soleil*, quand il s'agit de la *Vérité* ! Nous n'avons pas reproché au *Soleil* d'avoir reproduit un article de la *République française*, mais bien de n'avoir pas éliminé de cet article une sottise. Que cette reproduction ait été empruntée à l'*Univers* ou non, cela ne change rien à la question.

—o—

Krüger et Steijn

On lit dans la *Croix*, de Paris, à la date du 11 novembre :

"L'ancien président Krüger, accompagné de son médecin et de son secrétaire, a visité hier l'ancien président Steijn dans sa villa des Sablons, à Cannes.

" L'entretien entre les deux présidents a duré une heure.

" M. Krüger est rentré dans la soirée à Menton. "

Incendie de l'Université d'Ottawa

Le 2 décembre, l'Université d'Ottawa, dirigée par les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée, a été détruite de fond en comble par le feu.

Ce malheur a valu aux RR. PP. directeurs de cette institution de vives sympathies dans tout le pays. La ville d'Ottawa a souscrit $50,000 pour aider les Pères à reconstruire leur maison.

Au moment où l'incendie a éclaté, les élèves étaient à prendre leur déjeûner ; c'est-à-dire que tout le monde était debout depuis longtemps ; cependant, on n'a pu rien sauver, et plusieurs prêtres et élèves ont dû sauter par les fenêtres des étages supérieurs, les flammes s'étant propagées avec une rapidité foudroyante. Deux des professeurs de l'Université, le R. P. Fulham, et le R. P. McGurty ont succombé à leurs blessures et une domestique, Rose Danis, a disparu. On n'a pas même retrouvé ses restes.

On frémit en pensant au nombre de pertes de vie qu'il y aurait eu si l'incendie s'était déclaré pendant la nuit.

Il a été établi à l'enquête, par le témoignage du R. P. O'Boyle, que l'Université, une ancienne construction, n'était pas pourvue de portes de fer, ou *coupe-feu*, ne possédait aucun appareil contre les incendies et n'avait que deux échelles de sauvetage (*Patrie* 11 décembre).

Nous n'en doutons pas, le nouvel édifice sera plus scientifiquement construit et aménagé.

PETITES NOTES

Nous lisons dans le *Church Progress*, de Saint-Louis, 28 novembre, que pendant le cours de l'année dernière, deux mille forçats ont été renfermés dans la prison centrale de l'Etat de l'Ohio. Sur ce nombre, *pas un seul*, dit ce journal, ne pouvait réciter les dix commandements. Et notre confrère ajoute : "Il est plus que probable que 98 pour 100 de ces forçats avaient reçu leur instruction élémentaire dans les écoles publiques et que les deux autres pour cent n'en avaient pas reçu du tout."

Le *Canada*, de Montréal, organe du parti libéral, dirigé par M.G. Langlois, publie, dans son numéro du 21 novembre, un article, assez entortillé, mais fort mauvais, intitulé : "*La conception de la mort peut elle être modifiée ? L'optimisme d'une philosophie positive.* Cet article, écrit spécialement pour le *Canada*, rend compte, sans aucune réserve sérieuse, d'un livre que vient de publier, à Paris, un *savant* russe. Ce compte rendu, pour être assez obscur et nuageux, n'en est pas moins malsain, puisqu'il inculque sur la mort des idées nullement conformes au dogme chrétien. La thèse soutenue par l'auteur, autant qu'on peut la saisir, est du matérialisme pur, et quoi qu'en dise l'écrivain du *Canada*, elle n'est pas *belle* du tout, et ne méritait point d'être exposée devant des lecteurs catholiques. Il devient de plus en plus manifeste que le *Canada* cherche, systématiquement, à familiariser nos populations avec les plus mauvaises productions de la littérature européenne. Le but qu'on se propose c'est, sans doute, d'*émanciper* les catholiques du Canada. C'est aussi, vraisemblablement, ce que veut la loge l'*Emancipation*, qui existe à Montréal et qui relève, comme on le sait, du *Grand Orient* de France.

A lire et à méditer, un article paru dans la *Croix*, de Montréal, en date du 22 novembre, intitulé : *La jeunesse*, et signé : C. T. M. L'auteur de cet écrit fait toucher du doigt une des pires plaies de notre pays : l'oisiveté dangereuse dans laquelle trop de nos jeunes gens, particulièrement dans les villages, passent leurs veillées.

"Presque tous les garçons, dit cet écrivain, emploient leurs loisirs à des riens ; la flânerie, mère de tous les vices, règne en maîtresse chez nous..... Tous les soirs après le souper, le jeune gars, la pipe au bec, quitte la famille et se dirige crânement vers la station du chemin de fer, le magasin ou la boutique de son choix. L'auditoire qui compose ces clubs d'un nouveau genre comprend des personnes de tout âge et de toute condition. Les éclats de voix, les grosses farces, les histoires immorales, les dissertations politiques dangereuses, les bouffonneries de tous genres, voilà ce qui constitue d'habitude une séance de bavards."

Qui osera dire que ce n'est pas là un tableau fidèle de ce qui se passe dans trop de nos villages et bourgs ?

L'écrivain de la *Croix* propose comme remède à cette *plaie*, des amusements honnêtes, des distractions intellectuelles, l'œuvre de la Saint Vincent de Paul, des patronages, etc. "Dirigeons, dit il, l'activité du jeune homme vers le bien."

Pour cela, dirons-nous, à notre tour, il faut à nos classes dirigeantes ce qui leur manque si généralement : le zèle. Puisse l'exemple du zèle que déploie Notre Saint-Père le Pape Pie X leur inspirer l'amour de cette vertu !

Nous voyons par les journaux canadiens-français des Etats-Unis que les salaires de 75,000 ouvriers employés dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre viennent d'être réduits de 10 pour cent.

Nous lisons dans le *Church Progress*, de Saint-Louis, 28 novembre, que le bureau du recensement de Washington vient de publier une statistique qui établit que les ouvriers ne gagnent guère plus aujourd'hui qu'ils ne gagnaient en 1890. Et ce journal ajoute que, dans cet intervalle, le coût de la vie a augmenté, au moins, de cinquante pour cent.

Comment concilier cet état de choses avec la *grande prospérité* qui règne aux Etats-Unis, dit-on, grâce au tarif protecteur ? Est ce que, par hasard, on aurait abusé de la protection chez nos voisins ? Ou bien, la prospérité d'un pays tient-elle à des causes autres que les lois fiscales ?

Naguère, le R. P. Lalande S. J. faisait, à Montréal, une empoignante conférence sur ce qu'il appelle l'*impérialisme américain.* Par impérialisme américain, le Père Lalande entend l'*esprit* américain qui nous envahit peu à peu et nous *dénationalise*, lentement, mais sûrement. Nous *copions* les Etats-Unis en tout, et nous entrons ainsi, sans nous en apercevoir, dans le grand tout américain où se fondent si fatalement et si complètement les aspirations nationalistes que les différents peuples ont apportée sur les rives du Nouveau-Monde. Ce danger que nous signale le P. Lalande est très réel. Si nous voulons continuer à être un peuple distinct sur cette terre d'Amérique, si nous ne voulons pas être absorbés par l'américanisme et y perdre notre identité nationale, appliquons-nous avec énergie à *rester nous-mêmes.* Pour nous aider puissamment dans cette tâche patriotique, ne convient-il pas que nous ayons notre drapeau à nous ?

L'excellent *Northwest Review*, de Winnipeg, dans son numéro du 21 novembre, nous apprend qu'à la réunion annuelle de la mission protestante de la Grande Ligne, province de Québec, tenue au mois d'octobre, à Montréal, un ministre baptiste, nommé Gilmour, "a constaté, avec peine, que les contributions pour la *conversion* (lisez *perversion*) des Canadiens français diminuent et que la mission avait dû, à son grand regret, abandonner trois de ses champs d'action". A cette même réunion, le Rev. Browne "déplora la rapide augmentation des Canadiens français, comparés aux Canadiens de langue anglaise, et il déclara prévoir, à brève échéance, le jour où l'élément français dominera au Canada". Il nous fait grand plaisir d'apprendre que les sectaires qui cherchent à pervertir nos populations ne remportent guère de succès. Quant à l'augmentation des Canadiens français, elle serait bien plus rapide encore, si nous avions un bon système de colonisation qui retiendrait les nôtres au pays. Et ce système rationnel de colonisation, nous pourrions et nous devrions l'avoir. Mais pour l'avoir il nous faudrait un gouvernement provincial imbu d'idées vraiment patriotiques.

Une dépêche du câble, en date du 16 novembre, mande que le Saint Père, au cours d'une audience accordée à lord Braye, le baron catholique si zélé, s'est élevé fortement contre les efforts des écrivains modernes pour séparer, en parlant des Saintes Ecritures, le côté surnaturel du côté historique. C'est aussi futile, a dit Pie X, que de nier l'existence de l'âme tout en acceptant l'existence matérielle du corps. Le Pape a condamné les interprétations rationalistes de la Bible que font non seulement des laïques, mais aussi des membres du clergé, et a donné clairement à entendre qu'il se propose de répudier absolument les théories émises dans les derniers écrits de l'abbé Loisy. La condamnation formelle des deux derniers livres de l'abbé Loisy sera un grand soulagement pour la conscience catholique. Ça viendra prochainement, n'en doutons pas.

L'autre jour, nous avions l'occasion d'ouvrir le *Dictionnaire des Dictionnaires* de Mgr Paul Guérin, au mot *Haïti*, et nous y avons lu l'étonnante phrase que voici :

"Les Haïtiens, depuis longtemps mélangés à la race française, ont fini par former une grande famille de métis comme les Franco-Canadiens."

Voilà l'idée que l'on a de nous en France ! Nous sommes des métis ! Quand donc nos bons cousins de France vont-ils se donner la peine d'étudier un peu notre histoire ?

Le *Star*, de Montréal, 25 novembre, nous apprend que lord Onslow, ministre de l'agriculture en Angleterre, vient d'avouer qu'il n'a *aucune raison de croire qu'il existe la moindre maladie bovine au Canada !* Il a même ajouté que si le Canada veut donner quelque chose en retour, il serait disposé à remettre à l'étude la question de l'embargo sur le bétail canadien ! C'est avouer, cyniquement, que le gouvernement anglais a maintenu jusqu'ici et maintient encore cet embargo sur le bétail canadien sous de *faux prétextes.* Tout le monde savait que cette mesure restrictive était uniquement destinée à protéger les éleveurs anglais contre la concurrence coloniale ; mais pourquoi ne pas le dire, au lieu de faire tort au Canada en prétextant l'existence d'une maladie purement imaginaire ? Ce n'est pas honnête ; ce n'est pas même habile, car de telles petitesses contribuent grandement à indisposer les Canadiens contre l'Angleterre.

Nous sommes heureux de le constater, les principes catholiques que la *Vérité* a toujours soutenus en matière scolaire et que, pendant longtemps, trop des nôtres ont regardés comme exagérés, excessifs, sort de plus en plus acceptés et défendus. Dans son numéro du 27 novembre, le *Journal*, de Montréal, publie un article bien pensé sur la soi-disant *gratuité des livres de classe.* Nous y trouvons exprimées des idées que nous avons été, pendant longtemps, à peu près seul à défendre dans la presse. La gratuité des livres est un leurre, la gratuité des livres est un danger, voilà, en résumé, l'article du *Journal.* Dans cet écrit, nous lisons cette affirmation : "L'enseignement est la fonction propre de l'Eglise et des parents." Que de pierres ne nous a-t on pas jetées pour avoir dit, plus exactement, que la formation de l'enfance et de la jeunesse est une œuvre exclusivement domestique et religieuse ! Le *Journal* se demande encore si "le gouvernement est à sa place à l'école, près du foyer, dans le vestibule du temple, selon l'expression du cardinal Wiseman ?" Non, il n'y est pas. Notre revue proclame cette vérité indiscutable depuis plus de vingt ans. Le conseil de l'Instruction publique, dit encore le *Journal*, est d'institution humaine." La conséquence à tirer de là, c'est que, comme l'a toujours dit la *Vérité*, le conseil de l'Instruction publique, quelque respectable que soit le personnel qui le compose, ne saurait offrir, en matière d'éducation, les garanties qu'offre l'Eglise à qui seule appartient la haute surveillance de l'éducation des enfants catholiques.

ON OFFRE $1.50 pour le premier volume non relié mais en bon ordre des *Mélanges*, de M. Tardivel. S'adresser au bureau de la *Vérité*.

A propos du drapeau Carillon-Sacré-Cœur

Le correspondant québecquois du *Canada*, de Montréal, a communiqué à ce journal, en date du 9 novembre, la note suivante :

"Québec, 9. – Aujourd'hui, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du roi, les drapeaux flottent sur les édifices publics ; à l'école normale, on en remarquait trois : le drapeau anglais, celui du pape et le drapeau du Sacré-Cœur. De drapeaux tricolores, pas de trace. Les passants qui ont constaté ce fait n'ont pas manqué de faire leurs commentaires."

Le nombre *des passants* qui ont *commenté* l'absence du tricolore sur l'Ecole normale Laval en cette circonstance doit être très restreint. Et les deux ou trois *francissons* auxquels le correspondant du *Canada* fait peut être allusion, devraient comprendre qu'à l'occasion de l'anniversaire du roi d'Angleterre, il aurait été assez singulier d'arborer le drapeau français. Que l'on hisse le tricolore à certaines fêtes de la France, cela peut s'expliquer ; mais déployer ce drapeau en l'honneur du roi Edouard VII, ce serait un non sens. Le jour de la fête de notre souverain, c'est le drapeau anglais qui flottait au mai d'honneur de l'Ecole normale ; et c'était très bien. Sur la maison du Principal, le Carillon-Sacré-Cœur claquait fièrement à la brise pour rappeler combien les Canadiens français sont fiers des libertés dont ils jouissent à l'ombre du drapeau britannique, et combien leur fidélité au souverain anglais est inattérable. Enfin, sur l'école même, le drapeau papal déroulait librement ses plis pour rappeler aux catholiques que ce jour là même (le 9 novembre) avait lieu, à Rome, le premier consistoire tenu par Pie X.

Voilà les commentaires que les personnes sensées ont faits en passant devant l'Ecole normale Laval, le 9 novembre dernier.

PIE X ET LE CHANT DE SOLESME

La *Semaine religieuse*, de Cambrai, 21 novembre, rapporte, d'après le correspondant romain du *Tablet*, de Londres, qu'au cours d'un entretien avec le nouvel archevêque de Westminster, Mgr Bourne, N. S. P. le Pape s'est exprimé ainsi :

"— Je suis extrêmement content que la cathédrale de Westminster ait adopté le plain chant de Solesmes.

"— Alors, fit l'archevêque, nous pouvons continuer dans cette voie, avec l'assurance que nous avons l'approbation de Votre Sainteté ?

"— Certainement, repondit Pie X, et c'est mon désir que le chant de Solesme soit adopté un versellement, car c'est le vrai chant de l'Eglise."

Le F.·. Carducci et Loubet

La *France chrétienne*, 5 novembre, nous apporte, dans ses *Echos maçonniques*, l'intéressante information que voici :

"Le F.·. Carducci, l'auteur de l'*Hymne à Satan*, a été chargé par le roi d'Italie de composer une pièce de vers en l'honneur de Loubet. Cette pièce sera débitée au président de la république maçonnique dès son arrivée à Rome."

Collection de la "Vérité" à vendre

Une collection complète de la "Vérité", non relié et en bon état, un numéro transcrit à la main. S'adresser au bureau de la "Vérité".